

2004: double anniversaire pour l'ethnologie neuchâteloise



DISPARITION DES DINOSAURES:
UNE MORT "A L'AGATHA CHRISTIE"

PETITION:
LES DOCTORANTS REVENT D'UN MONDE MEILLEUR

GENIE GENETIQUE:
QUELS DROITS POUR LES EMBRYONS?



La décision est prise : les sciences économiques resteront à Neuchâtel. Une période d'incertitude prend ainsi fin – c'est là un des aspects positifs de la décision qui nous a été communiquée lors du Dies academicus. En revanche, les facteurs qui ont conduit le rectorat à envisager, étudier et finalement soutenir le projet de transfert subsistent : perte d'attractivité de nos filières, insuffisance de l'encadrement dans certaines disciplines, mais aussi celle de services proches du domaine académique, tels que la gestion des étudiants et des crédits qu'ils ont obtenus ou le soutien pédagogique aux enseignants. Les perspectives financières des collectivités publiques qui assurent notre financement ne sont pas favorables. Nous pouvons seulement espérer que le domaine de la formation ne fera pas l'objet d'économies importantes avec de douloureuses conséquences.

Une large majorité de la communauté universitaire s'était exprimée contre le projet de transfert des sciences économiques. Cette majorité a obtenu gain de cause. Nous devons maintenant en assumer les conséquences. Nos cinq facultés doivent s'atteler à une tâche décisive, celle de se repositionner sur le plan académique. Le passage au système dit de Bologne est de ce point de vue une chance qu'il faut saisir ; il n'est pas une fin en soi, mais doit viser deux objectifs fortement liés :

- Nous devons repenser certains aspects fondamentaux des formations que nous dispensons. Je pense notamment au rôle respectif que doivent jouer les cours ex cathedra, les séminaires ou autres séances d'exercices. Nos filières doivent être basées sur un heureux mélange entre différentes formes d'apprentissage, y compris le travail individuel et l'utilisation progressive des nouvelles technologies de l'enseignement. Avouons qu'actuellement la part réservée à telle forme d'enseignement est plutôt le résultat des aléas de l'histoire et de notre art de faire au mieux avec les moyens disponibles que d'une réflexion délibérée.
- Nous devons concevoir des programmes de master originaux et attractifs. Ces programmes doivent être mis sur pied en tenant compte des compétences disponibles ou de celles que nous pourrons attirer lorsque des chaires se libèrent. Une règle assez plausible dit qu'en moyenne un master doit s'appuyer sur quatre professeurs au moins. Mais n'oublions pas que les forces doivent encore suffire à assurer les programmes de bachelor, qui doivent être assez généraux pour permettre à ceux qui les auront suivis de poursuivre leur études sans être trop limités dans leur choix.

En ce qui concerne l'allocation des moyens, nous devons également rompre avec certains héritages : les postes de corps intermédiaire et les budgets de fonctionnement doivent être attribués en fonction du nombre des étudiants à encadrer. A cet égard, un changement de culture s'impose dans la plupart de nos facultés.

Le problème est posé, cherchons-en ensemble une bonne solution.

Hans-Heinrich Nägeli
Co-recteur

Vivre et travailler en Suisse.



43'000 employés dans 160 pays cert une raison particulière ce connaître la Suisse: notre siège se trouve à Lausanne. Notre présence en Suisse remonte à 1962 et Philip Morris International a plus de 2'700 employés dans ses sites de Lausanne, Neuchâtel et Ornex.

Une entreprise aussi grande et performante que la notre se doit d'agir de façon responsable à l'égard de son personnel et des communautés dans lesquelles elle est implantée. Philip Morris International prend ses responsabilités au sérieux. Pour en savoir plus sur notre engagement et ce que nous entreprenons, visitez notre site www.omint.ch



PHILIP MORRIS
INTERNATIONAL

1 Editorial

4-11 Sous la loupe

Double anniversaire pour l'ethnologie
neuchâteloise

12-13 Campus

Les futur docteurs retournent à l'école

14-29 Forum des facultés

Orthophonie-logopédie: les 40 ans
d'une discipline qui suscite le respect

30 Etudiantissimo

Une pétition pour de meilleures conditions
de travail

31-32 Agenda

Impressum

UniCité

Magazine de l'Université de Neuchâtel, n° 23, décembre 2003,
5100 exemplaires

Rédaction

Université de Neuchâtel, Service de presse et communication,
Virginie Borel et Colette Grenaud
Avenue du 1^{er}-Mars 26, CH-2000 Neuchâtel

Responsable de rédaction

Service de presse et communication, Virginie Borel

Conception graphique

Fred Wuthrich, Yves Maumary, Université de Neuchâtel

Photos couverture et page 9

Anita Schlaefli

Impression

Sous la loupe

Double anniversaire pour l'ethnologie neuchâteloise: le Musée d'ethnographie et l'Institut d'ethnologie fêtent leur 130 ans!



«Le Musée d'ethnographie et l'Institut d'ethnologie sont des frères siamois!»

Jacques Hainard, conservateur qu'on ne présente plus - depuis presque un quart de siècle - du fameux MEN (Musée d'ethnographie de Neuchâtel), se penche sur les principaux événements qui ont émaillé le chemin de vie des deux «partenaires ethnologiques» et esquisse les grandes lignes d'un futur... conjoint.

100+30, telle est l'addition qui symbolisera
le Musée d'ethnographie et l'Institut d'ethnologie en 2004 !

L'occasion était donc rêvée pour qu'UniCité parte à la rencontre de différents acteurs d'une discipline historiquement ancrée sur le sol neuchâtelois.

En 2004, le Musée d'ethnographie célébrera son centenaire alors que l'Institut d'ethnologie soufflera 30 bougies. Comment se portent les deux partenaires?

Ils se portent de mieux en mieux si l'on en juge par la fréquentation des deux institutions! L'Institut compte plus de 500 étudiants et le Musée a un public en augmentation. L'ethnologie intéresse le

public et les étudiants. On se porte bien mais on étouffe un peu par manque de place. D'où la raison d'un concours d'architecture visant à répondre aux besoins des deux institutions et à développer notre force: être ensemble! Plus de place pour les collections du musée et pour les expositions d'un côté, plus d'espace pour la bibliothèque et un auditoire de 120 à 150 places de l'autre côté pour accueillir les gens sur ce site. A ce jour, 116 bureaux d'architecture ont répondu à l'appel d'offres et huit projets ont été retenus pour un deuxième tour. Les résultats tomberont en mars 2004.

Il y a en effet une volonté très forte que l'ethnologie s'enseigne au 4 de la rue St-Nicolas, comme c'est le cas historiquement: le Musée ethnographique a en effet ouvert ses portes au public le 14 juillet 1904 à la suite d'un legs de James Ferdinand de Pury qui, après avoir fait carrière au Brésil

comme marchand – il n'était pas collectionneur lui-même - a fait construire cette propriété par l'architecte Léo Chatelain. Privé de descendance, James Ferdinand de Pury a légué sa demeure à la ville de Neuchâtel.

D'où venaient les premières collections?

Intellectuellement curieux et ouverts, les Neuchâtelois sont allés en Afrique au XIXe siècle - notamment au Congo comme main d'œuvre qualifiée - et ont ramené de nombreux objets, des collections qui ont transité par le Musée d'art et d'histoire et le Collège latin. Charles Knapp, premier conservateur du Musée ethnographique, n'hésitait d'ailleurs pas à faire appel à la générosité des citoyens: «Il faut que les Neuchâtelois s'investissent en donnant de l'argent pour acheter de nouvelles collections car Neuchâtel pourrait être dépassé par Berlin»...

La comparaison n'était pas des moindres! Les Neuchâtelois et la ville n'ont cessé de soutenir ce musée: il faut relever la volonté culturelle de cette ville qui a toujours soutenu ses institutions.

La première chaire d'ethnologie a été confiée en 1912 à Arnold van Gennep, ethno-folkloriste français qui sera expulsé de Suisse en 1915 pour avoir commis un article critique à l'encontre de la Suisse dans un journal français. Après une longue traversée du désert, il faudra attendre 1945 et l'arrivée de Jean Gabus à la tête du MEN et en qualité de professeur d'ethno-géographie dès 1947. C'est l'ethnologue Pierre Centlivres qui deviendra en 1974 le directeur de l'Institut tel qu'on le connaît actuellement. Pour ma part, je suis arrivé à l'Université en 1974 comme chef de travaux avant de devenir conservateur du Musée et chargé de cours à l'Institut en 1980.

Quelles sont les principales collaborations et réalisations entre le Musée et l'Institut?

Les principales collaborations sont les exercices de muséographie où les étudiants montent leur propre exposition («Entre désirs et remords» est présentée jusqu'au 25 janvier au MEN, ndlr). Mais il faut également parler de la participation d'assistants et de professeurs à l'élaboration des expositions du Musée ou encore du projet de Master en muséologie initié par le professeur en histoire de l'art Pascal Griener en collaboration avec les musées. Un exemple concret de cette collaboration, c'est la bibliothèque! Le Musée, soutenu par la ville, achète ses propres ouvrages, l'Institut fait de même avec les fonds du canton: les livres se côtoient alors sur les rayons et sont mis à disposition des utilisateurs des deux institutions.

Si l'on relançait aujourd'hui le projet de l'ethnologie à Neuchâtel, il faudrait le construire sur ce modèle-là: c'est un modèle idéal!

Qu'apporte cette interaction étroite aux étudiants et chercheurs de l'Institut?

L'ethnologie a cette qualité d'ouvrir l'esprit sur tous les sujets, de proposer une méthodologie parfaite en vue de l'approche des autres et de soi. Elle offre un regard critique développé sur les disciplines, les sujets empoi-



Jacques Hainard, conservateur du Musée d'ethnographie depuis 23 ans, est le chantre du modèle actuel de l'ethnologie neuchâteloise: une collaboration étroite entre le Musée et l'Institut.

gnés que l'on ne retrouve pas forcément dans d'autres modèles. Les ethnologues sont ainsi des gens qui peuvent s'adapter à des situations professionnelles très diverses: conseillers dans des bureaux d'architecture ou des services sociaux, journalistes... les possibilités sont énormes. Tous ne font pas de l'ethnologie comme telle, mais ils ont le bagage nécessaire pour se positionner sur le marché du travail.

Et aux visiteurs du Musée?

Le Musée doit être une entreprise de déstabilisation du savoir... on essaie de suggérer à nos visiteurs de prendre du recul critique. On met des couches de sens dans nos expositions: le but est atteint si le visiteur en sortant se demande: «Pourquoi est-ce que je pense comme je pense? Pourquoi est-ce que je dis ce que je dis?».

Or, la proximité d'un public étudiant aide à construire cette réflexion: on peut s'y frotter, voir comment il réagit. On est obligé de s'adapter, de suivre le mouvement. Pour ceux qui enseignent, c'est une perpétuelle remise en question.

Propos recueillis par Virginie Borel

Sous la loupe

«Le savoir se construit par le dialogue»

Ellen Hertz, 43 ans, a le profil des professeurs qui insufflent le goût de l'étude... Formée aux Etats-Unis - elle détient, excusez du peu, une licence en chinois de l'Université de Yale, a fait sa thèse en anthropologie après avoir obtenu deux *graduate degrees* en droit et en anthropologie à Berkeley -, en sa qualité de directrice, elle entretient la forme dynamique d'un trentenaire en pleine santé, l'Institut d'ethnologie.



Ellen Hertz, directrice de l'Institut d'ethnologie, construit ses cours sur la base du dialogue

«Je pars du principe que les enseignants posent les questions et que les étudiants cherchent les réponses grâce à une méthode basée sur l'affinement, le questionnement et le dialogue», lance Ellen Hertz dans un sourire. «Cette pédagogie n'est pas propre à l'ethnologie: au contraire, je l'ai expérimentée de manière intensive pendant mes études de droit aux Etats-Unis, basées sur la méthode d'enseignement dite «socratique». Cependant, toute science profite de cette activation mutuelle: le savoir se construit par le dialogue».

Le ton est donné: assister à un séminaire d'Ellen Hertz ressemble à un match de tennis: la balle devient passe à un rythme soutenu de l'enseignante aux étudiants: les échanges se densifient et suscitent l'engouement intellectuel. «Le travail sur le terrain, lui aussi basé sur le dialogue, est une méthode propre à l'ethnologie», souligne Ellen Hertz. «Mais là, contrairement à la situation pédagogique, c'est l'ethnologie qui est plus ou moins toujours à côté de la plaque puisque ce sont les représentations collectives du groupe social étudié qui ont valeur de vérité».

L'importance du terrain

La pratique de terrain est en effet l'une des composantes essentielles des études en ethnologie : «Pour un mémoire de licence, il n'est pas rare de voir partir les étudiants entre six à douze mois et apprendre une langue étrangère!», relève la directrice avec enthousiasme. «Ceci montre également qu'on leur fait confiance comme chercheurs».

L'ethnologie permet en effet à ceux qui la pratiquent de se distancer des représentations sociales très contraignantes qui nous régissent. Ce qui singularise

l'ethnologie des autres disciplines des sciences humaines, c'est son regard comparatif sur le discours des groupes sociaux qu'elle interroge et observe. «Cependant, je pense que pour toutes les sciences sociales, l'affinement des questions est en somme une prise de distance par rapport à son propre positionnement de «personne qui sait», explicite Ellen Hertz.

Une atmosphère particulière...

Lorsqu'on demande à la directrice de l'Institut d'ethnologie ce qui explique le succès de l'ethnologie neuchâteloise (plus de 450 étudiants immatriculés à Neuchâtel suivent tout ou partie du cursus en ethnologie), elle insiste que l'engouement pour l'ethnologie est un phénomène national, voire international. En effet, tous les instituts d'ethnologie de Suisse ont connu la même augmentation foudroyante du nombre d'étudiants, pour des raisons liées sans doute à la complexification et la globalisation de nos sociétés contemporaines. Dans le cas de Neuchâtel cependant, Ellen Hertz se plaît à relever le cadre exceptionnel, l'enrichissement donné par la proximité du Musée, la qualité de la bibliothèque, l'aura de l'ancien directeur de l'Institut, Pierre Centlivres, ou encore le climat de travail détendu et respectueux...

A l'aube de l'entrée du système de Bologne dans les universités européennes, Ellen Hertz se réjouit de profiter de l'opportunité pour revoir les plans d'études et les adapter au nombre croissant d'étudiants et aux changements de la branche. Un projet de bachelor/master interfacultaire en ethnobiologie, dénommé «anthropologie du vivant», prévoit par ailleurs d'étudier les interactions société-nature: «Domestiquer une plante, c'est déjà en changer la nature», résume la scientifique. «Cela va de pair avec notre souhait de renforcer l'anthropologie appliquée».

Virginie Borel

Lorsque l'anthropologie entre dans les lycées...

Depuis le mois d'octobre, dans le cadre des célébrations liées au centenaire du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, un séminaire conduit par Ellen Hertz vise un but précis et non moins pratique: transmettre le savoir anthropologique à un public non-spécialisé. Après l'étude des thématiques classiques qui ont permis l'identification de démarches et d'enseignements essentiels à la pratique anthropologique, les étudiants travaillent désormais par petit groupe à la préparation de présentations de quatre à six heures destinées à des lycéens neuchâtelois. Les trois lycées du canton ont répondu avec enthousiasme à cette offre de présentations par les étudiants qui se dérouleront au printemps 2004. Les équipes (deux à trois étudiants) prendront en charge une première séance de deux heures devant une classe de 2e ou 3e année sur des thèmes aussi variés que la peine de mort, la démocratie ou encore la place de la femme dans la société du Moyen Age à nos jours. Les étudiants serviront ensuite de guides pour une visite au Musée. Enfin, ils retourneront dans les classes pour animer un débat avec les lycéens sur ce qu'ils auront appris lors de cet exercice.

L'ethnologie ou l'«observation participante»...

Christian Ghasarian, professeur à l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel, s'arrête sur les méthodes d'étude de la discipline qu'il enseigne et jette un regard en arrière sur 30 ans d'ethnologie à Neuchâtel.

Quels sont les méthodes et les concepts clés de la discipline?

L'ethnologie est née comme science à la fin du 19ème siècle en Europe et en Amérique. Elle se distingue des autres sciences humaines et sociales principalement par ses méthodes et ses objets d'études. Son approche est fondée sur une compréhension «de l'intérieur» des milieux et des populations étudiées. Le «terrain» et l'«observation participante» caractérisent notamment les enquêtes ethnographiques. Initialement, les ethnologues ont dirigé leurs investigations sur les sociétés dites «traditionnelles», «sans écriture», etc. en s'efforçant de mettre en évidence ce qui distinguait les populations de ces sociétés des sociétés occidentales. Résidant sur place et participant autant que possible, à la vie locale, notamment en apprenant la langue, les ethnologues ont d'abord produit des monographies présentant les «cultures des autres», en s'efforçant de mettre en évidence les logiques de ces cultures et de leurs différences.

L'approche ethnologique reste animée par ce principe de base: comprendre les représentations, discours et pratiques des populations qu'ils étudient. Son regard veut décoder et dépasser l'ethnocentrisme, c'est-à-dire le fait d'appréhender et de juger les différences culturelles à travers le prisme de sa propre culture. En valorisant l'approche comparative, la discipline est tout naturellement arrivée à l'élaboration d'un de ses concepts clés: le «relativisme culturel». Le travail et la réflexion ethnologique sont ainsi clairement animés par un certain humanisme et une tolérance car la scientificité de l'approche suppose que le chercheur mette ses préjugés culturels de côté en analysant les autres. Cette démarche est cependant loin d'être facile, même pour les chercheurs les mieux intentionnés, eux-mêmes produits de leur propre culture, et constitue le défi permanent du travail ethnologique.

Comment l'ethnologie a-t-elle évolué au cours de ces 30 dernières années 1974-2004?

Au cours de son évolution, la discipline a élaboré un certain nombre de théories et de concepts qu'elle n'a cessé de problématiser et de remettre en cause avec d'autres concepts ultérieurs. De l'évolutionnisme à l'herméneutique interprétative, en passant par le fonctionnalisme et le structuralisme, pour ne citer que les plus connus, les courants de pensées ethnologiques varient aussi selon les traditions intellectuelles nationales (les trois principales étant celle des Etats-Unis, de l'Angleterre et de la France). Il n'en demeure pas moins que les chercheurs, de plus en plus exigeants et prudents, entrevoient désormais principalement les divers concepts analytiques qu'ils utilisent comme des outils qui ne doivent pas nécessairement conduire à des grandes généralisations définitives. Le doute, au cœur de la démarche ethnologique, reste aujourd'hui le garant du sérieux de la discipline qui questionne constamment ses propres fondations épistémologiques.

Au cours des trente dernières années, il s'est opéré au sein de la discipline une accélération auto-critique élevant le niveau de l'exigence scientifique. Ce mouvement qui a pris une ampleur toute particulière aux Etats-Unis a pour nom le «postmodernisme». La caractéristique de ce nouveau courant est de remettre en cause la pseudo-objectivité du chercheur, neutre et capable d'entrevoir «les faits

sociaux comme des choses», et d'insister sur la dimension localisée de la production du savoir. Les nouvelles générations d'anthropologues sont tout particulièrement sensibles à cette approche critique, qui insiste notamment sur la dimension éthique de la recherche. Elles prennent ainsi avec précaution les concepts usuels de la discipline («culture», «société», «structure» et «fonction», etc.) et mettent l'accent sur la part d'interprétation des enquêteurs, en jeu dans tout travail ethnologique, les enjeux de pouvoir, la question du genre, etc. Un nombre croissant de chercheurs adopte une attitude critique sur les silences et les impasses de l'anthropologie dite «classique». Les objets d'étude de la discipline se sont par ailleurs diversifiés et les terrains ethnologiques ne sont plus limités à des régions «exotiques» ou lointaines mais sont «rapatriés» dans les propres sociétés des anthropologues. Le fameux «regard éloigné», s'il est bien sûr toujours présent dans les choix des chercheurs s'accompagne désormais d'un nombre croissant de recherches dites sur «le proche». Ces recherches nécessitent d'ailleurs un renouvellement des approches et des concepts car elles posent de nouvelles questions méthodologiques et éthiques.

Quelles sont les perspectives professionnelles qu'offre l'ethnologie ?

Contrairement à certaines idées reçues, une formation en ethnologie est très compétitive sur le marché du travail. L'Institut d'ethnologie de Berne a réalisé l'année dernière une recherche par questionnaires pour évaluer la situation professionnelle des licenciés en ethnologie des vingt dernières années. Cette étude établit que 30% des licenciés en ethnologie travaillent pour la Confédération, 29% dans des organisations non gouvernementales, 14% dans le secteur privé, 12% à l'Université, 7% sont sans emploi, 3% dans le secteur de la santé, 3% dans des syndicats. Ainsi la moitié des licenciés ont obtenu un emploi dans l'éducation, le social, la communication ou l'administration. Un tiers travaille dans le secteur de la migration et de l'intégration. Il en ressort que, grâce à ses concepts et ses méthodes qui produisent un savoir polyvalent et adaptable à des situations de travail très variées, la formation en ethnologie est très compétitive sur le marché de travail. Celle-ci répond donc précisément aux exigences du marché professionnel avec l'apprentissage de la flexibilité, la considération pour la différence et l'expérience de vie à l'étranger.

Deux étudiants de l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel ont par ailleurs réalisé il y a deux ans une étude semblable à celle effectuée à Berne. Les réponses obtenues confirment les données de Berne et font notamment ressortir que les principaux apports de l'ethnologie dans la vie professionnelle sont les suivants: l'ethnologie est une discipline ouverte qui développe la culture générale et un profil professionnel large facilitant ainsi l'insertion dans le marché de l'emploi; l'ethnologie offre de bons outils pour analyser le champ de l'humanitaire (fondamentalement marqué par les rapports interculturels) et dans le domaine de l'asile (en particulier tous les processus de définition et de redéfinition de l'identité); l'ethnologie enseigne des méthodes de recueil d'informations et d'analyse de données, utiles dans le domaine professionnel; l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel et le Musée d'ethnographie constituent une bonne référence et permettent de se construire un réseau de connaissances; les savoirs-faire en ethnoscénographie et les stages dans le cadre du MEN sont un atout dans les métiers en lien avec les musées.

Propos recueillis par Virginie Borel

Des musiques qui tiennent un rôle dans le théâtre de la vie

L'ethnomusicologie n'est pas une branche très connue. Les méthodes qu'elle utilise ne le sont pas davantage. Visite guidée de la démarche musicologique en compagnie de François Borel, spécialiste de cette discipline.

La musique comme nous la concevons appartient au domaine des beaux-arts... voire à celui des produits de consommation, quand les grandes surfaces nous la serinent à longueur de journée et que le combiné du téléphone nous en ressert une couche, histoire de nous faire patienter. Si la musique s'écoute souvent pour le plaisir des sens, elle peut aussi servir à remplir une fonction bien précise. C'est le cas dans bon nombre de sociétés, où certains airs ne se jouent qu'en des occasions bien particulières. Pour accompagner le défunt dans son dernier voyage ou appeler la bénédiction d'une divinité, par exemple.

A quelles circonstances une musique donnée correspond-elle? Quelle fonction lui attribue-t-on dans cette société? A l'ethnomusicologie de démêler l'écheveau. «Nous nous concentrons sur l'étude des musiques de tradition orale dans leur contexte social et culturel». Par «tradition orale», l'ethnomusicologue François Borel entend la musique transmise oralement, sans le recours aux partitions écrites. Chargé de cours à l'Institut d'ethnologie, François Borel enseigne l'ethnomusicologie à Neuchâtel, seule université suisse romande à offrir cette spécialité. Avec lui, les étudiants apprennent notamment les procédés méthodologiques utilisés sur le terrain par cette discipline hybride et très peu connue.

Aucun mot pour dire "musique"

Toute recherche ethnomusicale démarre par l'écoute, aptitude indispensable dans cette discipline. «Il faut d'abord se faire l'oreille», poursuit François Borel.

A cette fin, l'ethnomusicologue pratique la ré-écoute, un luxe rendu possible par les nombreux enregistrements qu'il réalise dans sa recherche. Grâce à ces enregistrements, il parvient à distinguer les différents instruments utilisés, à les énumérer ou à percevoir le léger accompagnement que fait ce chœur en arrière-fond. Les enregistrements lui permettent aussi de pratiquer «la repasse», qui est dans le jargon ethnomusical la rediffusion d'un morceau enregistré. Cette rediffusion peut se faire en présence des protagonistes, mais aussi en compagnie d'autres musiciens. L'évocation de cette perspective fait naître un sourire extatique sur le visage de François Borel. «C'est le clou, lâche-t-il. Si possible, on choisit des musiciens concurrents. Leurs commentaires se révèlent toujours éminemment intéressants.»

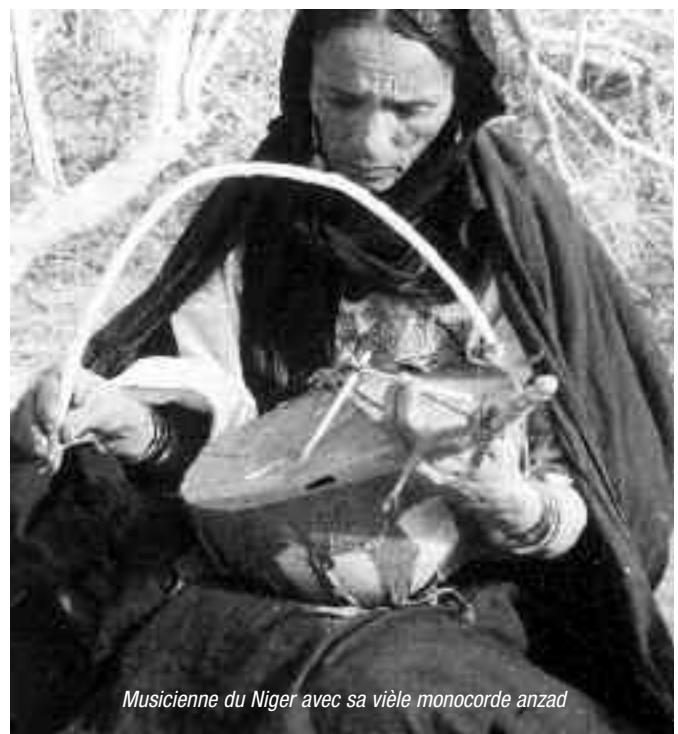
A force d'écoutes, l'ethnomusicologue s'habitue à capter des subtilités qui échapperait à une oreille non initiée. «Petit à petit, on repère des détails, une suite de micro-intervalles par exemple, qui se retrouvent dans différents morceaux», reprend François Borel. Sensibilisé à ces nuances étrangères, l'ethnomusicologue entame la classification des différents morceaux, qu'il regroupe sur la base de leurs caractéristiques communes. Il ne lui reste plus qu'à déterminer la fonction attribuée par la société en question à chacune de ces catégories de musique: rites funéraires ou d'initiation, musique récréative, etc. Une tâche peu aisée qui lui donne bien souvent du fil à retordre.

Au bout du compte, chaque type de musique recevra une appellation, peu concise mais éminemment descriptive. A ce propos, François Borel rappelle que «dans bien des sociétés, le terme «musique» n'existe pas sous la forme globalisante que nous lui connaissons en Occident. Chaque type de musique possède sa propre appellation que nous ne pouvons traduire que par une paraphrase du type: production sonore à l'occasion de rites funéraires.» (cg)

Ethnocturnes ou comment partir en musique

Un anniversaire, ça se fête avec des bougies, du gâteau... et de la musique, bien sûr. Pour ses 100 ans, le Musée d'ethnographie ne manquera pas à la règle. En juin et juillet 2004, des musiciens d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Europe y donneront une série de concerts nocturnes dans une salle d'exposition totalement réaménagée à cet effet. En première, le samedi 15 mai: un mélange subtile de voix et d'instruments à vents archaïques (cor des Alpes) produit par duo bâlois Stimmhorn. Les cinéphiles reconnaîtront certainement les auteurs de la merveilleuse bande son du film «Au Sud des nuages».

Avant ces réjouissances, l'exposition itinérante «Tuareg. Nómadas del desierto» retrouvera le berceau de ses origines, après un long périple à travers l'Espagne où elle fut montrée dans pas moins de onze villes. Entièrement conçue et organisée par la Fundació «La Caixa» de Barcelone qui a eu recours à la documentation et aux collections touaregues du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, cette exposition sera présentée à partir du 28 février jusqu'au 18 avril dans sa version originale... avec cependant toutes les traductions nécessaires aux non-hispanophones. (cg)



Musicienne du Niger avec sa vièle monocorde anzad

1823 — 1902
JAMES FERDINAND de PURY
NEGOCIANT à BRESIL
DE
1848 à 1870
LEGUE à la VILLE de NEUCHATEL
 CETTE PROPRIÉTÉ
 OÙ IL AVAIT CRÉÉ
 ET OÙ IL A FINI SES JOURS
 —
 LE MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE
 Y A été INSTALLÉ
 SELON LA VOLONTÉ DU TESTATEUR
 —
 IL A été INAUGURÉ LE 14 JUILLET 1904



C'est grâce à un legs de James Ferdinand de Pury que le 4 de la rue St-Nicolas est depuis 100 ans le cœur de l'ethnologie à Neuchâtel.



Sous la loupe

«Cacher-Montrer»: une exposition sur l'hygiène au sens large

Cette exposition, Pierrine Jan l'a montée bénévolement «pour se faire plaisir», alors qu'étudiante en ethnologie, elle préparait ses examens finaux et son mémoire. Un travail impressionnant qui réunit près de quatre-vingt contributions artistiques sur le thème original de la culture hygiénique. «Cacher-Montrer» se visite jusqu'au début janvier à l'Espace Arlaud de Lausanne.

«La culture hygiénique est en pleine expansion», selon Pierrine Jan. Cette jeune diplômée en ethnologie de l'Université de Neuchâtel a mis sur pied une exposition* pour montrer à coups de métaphores les petites cachotteries qui entourent la notion d'hygiène.

Photographes, poétesSES, sculpteurs ou ethnologues s'amusent à donner les versions les plus rocambolesques en matière de culture hygiénique. Pierrine Jan distingue deux catégories d'approches. «Certains artistes ont décidé d'oser suggérer, ou de carrément montrer ce qui est habituellement caché. D'autres participants [...] ont voulu amplifier les tendances à camoufler ou à lisser certaines réalités pour qu'elles puissent être montrées.» La jeune ethnologue poursuit sur sa lancée: «Dans bien des cas, le rôle de la culture hygiénique consiste à neutraliser, à canaliser ou à réguler ce qui serait susceptible de déranger ou de perturber l'ordre (pré)établi.»

S'asseoir sur une oeuvre d'art

L'idée de monter une exposition sur ce thème prend racine un beau soir, à l'issue d'une visite des bâtiments historiques dans la ville de Lausanne. La guide n'est autre que Pierrine Jan et sa démonstration attire sur elle l'attention de la Visarte, la société des artistes visuels suisse, qui la contacte. Enthousiasmée par le projet de monter une exposition, la jeune ethnologue (alors encore étudiante) ne ménage pas ses ardeurs. Elles réunissent les fonds nécessaires et lance un appel aux artistes. «J'ai reçu environ soixante dix réponses et rencontré près de quatre-vingts artistes.»

Une partie de ces contributions est présentée actuellement à l'Espace Arlaud de Lausanne. S'y admire une série d'immenses sculptures de chaises-cocons, à l'intérieur desquelles les visiteurs sont invités à pénétrer «pour voir des choses qu'on n'est pas censé voir». Des visiteurs également invités à s'asseoir sur les chaises exposées. «Les gens n'ont pas l'habitude de se reposer sur une œuvre d'art. Ils n'osent pas et ont beaucoup de peine à transgresser les tabous», constate la jeune monteuse d'exposition.

“Délobomisateur de société”

Un peu plus loin, un cabanon institué «délobotomisateur de la société» promet de remettre le passant sur le droit chemin en lui diffusant dans les oreilles une douce musique aux effets calmants assurés. Se calmer, c'est ce que recherchait cet artiste de 78 ans qui a travaillé sur ses acouphènes (bourdonnements d'oreille dont on ne peut pas guérir). Sa toile en relief vire brusquement du gris monochrome à une teinte criarde, suivant l'endroit d'où on la regarde. Une façon pour l'artiste de suggérer l'agression que lui font subir les sons environnants.

Parmi les contributions neuchâteloises se trouvent les photographies et la vidéo de l'ethnologue Julien Glauser, le témoignage sur les non-dits de la guerre en Irak de Myriam Stucki (voir encadré) ou encore les textes d'Odile Cornuz et de Marie Marquis réunis dans un livre qui complète cette exposition. Débordement de considérations artistiques de toutes sortes sur un thème original, cette exposition risque bien de faire tâche.

Colette Gremaud

* «Cacher-Montrer: La culture hygiénique: métaphores et allégories», du 26 novembre 2003 au 11 janvier 2004, à l'Espace Arlaud, Pl. de la Riponne 2bis, Lausanne, ouverture mercredi-vendredi: 12h00-18h00, samedi-dimanche: 11h00-17h00



Les non-dits de la guerre en Irak

Pour s'excuser d'être en retard à notre rendez-vous, Myriam Stucki a des arguments de choc: «Je suis encore fatiguée des mauvaises nuits passées à Bagdad. A cause des tirs, surtout, qui éclataient sans répit.» Rentrée quelques jours à peine avant l'attentat d'octobre contre le bâtiment du Comité international de la Croix rouge, Myriam est encore complètement imprégnée de son expérience irakienne. Ce voyage de dix jours entrepris avec trois autres volontaires de l'association ABIR, au bénéfice des irakiennes et de leurs familles, lui a permis de distribuer matériel et réconfort. Mais il a aussi été l'occasion pour la jeune géographe, également étudiante en ethnologie, de réunir le matériel qui lui servira de base pour parler des non-dits de la guerre lors de la présentation-débat du 13 décembre (un des points-forts de l'exposition Cacher-Montrer). «Je ne conçois pas mon intervention comme une performance artistique, pose-t-elle d'emblée. J'aimerais témoigner des angoisses, du sentiment d'insécurité omniprésent à Bagdad. Ces choses ne transparaissent pas dans les médias qui se contentent d'énumérer le nombre de morts d'un côté et de l'autre.» Jour après jour, la jeune femme a suivi du coin de l'œil, et sans en perdre une miette, le montage d'un barrage de sécurité à deux pas de son hôtel. «Les mesures mises en place sont devenues de plus en plus lourdes au fil des jours: simple contrôle routinier, fouilles corporelles, détecteurs de métaux... Les soldats ont fini par boucler l'accès aux voitures, faisant ainsi le beurre des porteurs locaux qu'on voyait défiler avec sur leurs charrettes des valises ou des caméras de journalistes.» (cg)

Une touche-à-tout à qui tout réussit

Il y a de l'Amélie Nothomb dans cette femme-là. Diplômée en ethnologie à l'Université de Neuchâtel, Pierrine Jan cultive des goûts aussi variés que surprenants. Il n'y a qu'à voir son sujet de mémoire: «Anatomie des toilettes»! Aussi vive d'esprit qu'une hermine dans un pré, Pierrine Jan n'attend pas d'avoir fini un projet pour se jeter à corps perdu dans le suivant, et pour finir le tout en apothéose. Entretien avec une jeune femme qui affiche tous les symptômes dont sont généralement affligés les prodiges.

Quelles étaient à l'Université vos autres sujets d'études, à côté de l'ethnologie, votre branche principale?

J'ai étudié la géographie et l'anglais en branches secondaires et j'ai suivi pendant deux ans des cours de chinois à l'Université de Genève... pour le plaisir.

C'est également «pour votre plaisir» que vous avez monté bénévolement l'exposition Cacher-Montrer, alors que vous étiez encore en train de rédiger votre mémoire, tout en préparant vos examens finaux...

Oui, c'était une période très chargée et je suis très soulagée, presque étonnée, de m'en être si bien sortie. Je crois que ces différentes activités m'ont obligée d'aller à l'essentiel, notamment pour écrire mon travail de diplôme. Paradoxalement, plus on entreprend de choses, mieux on arrive à s'organiser. Cela vaut en tout cas pour moi. Les intérêts, les contacts, les réseaux qu'on développe d'un côté se révèlent utiles dans un autre domaine. En s'investissant dans différents projets, on devient simplement plus riche. Cela m'a permis de ne pas me refermer sur moi-même, en ne me concentrant que sur mes études.

Comment faites-vous pour ne pas vous disperser?

Le piège serait de ne faire les choses qu'à moitié. Mais je crois que j'ai la chance de disposer de suffisamment d'énergie pour éviter d'y tomber, du moins jusqu'à ce jour...

Pouvez-vous énumérer quelques-uns de vos passe-temps?

J'aime bien la musique. Je joue de l'harmonium, mais également de la guitare basse. Je faisais d'ailleurs partie d'un groupe de rock. Je compose aussi un peu de musique électronique sur ordinateur. A côté de ça je fais des illustrations, pour la presse ou pour des livres d'enfants, de la bande dessinée... Et du sport, bien sûr. C'est indispensable si l'on ne veut pas «exploser».

Il serait peut-être plus simple d'énumérer les choses que vous ne faites pas...

Regarder la télévision, c'est quelque chose qui ne m'arrive pratiquement jamais.

Quels sont vos projets pour l'avenir?

Je me laisse le temps. Pour l'instant, je travaille comme chargée de recherche en ressources humaines. Cette activité n'a aucun lien direct avec ma formation, mais j'avais envie d'être confrontée au monde du travail. Elle prendra fin en février 2004. Après, on verra... peut-être une thèse. Je me sens également très attirée par le monde artistique.

Propos recueillis par Colette Gremaud

Une brillante anatomie... des toilettes

Pierrine Jan a clôturé ses études d'ethnographie sur une note maximale, aussi bien pour ses examens finaux que pour son travail de diplôme. «C'est un travail brillant! J'ai particulièrement apprécié la faculté de Pierrine à intégrer des connaissances puisées dans des domaines très différents et autres que l'ethnologie», estime Jacques Hainard, expert du travail en question consacré à l'anatomie des toilettes. La jeune ethnologue s'est ingénier à traiter son thème sous différents aspects: culturel, géographique et spatial, social et artistique. La Chine, pays bien connu de l'auteure, offre un tableau riche en couleurs. «Les coins d'aisances en Chine sont très conviviaux. Il n'y a souvent aucune séparation, les gens, accroupis, parlent entre eux et ne se montrent pas du tout dérangés d'être observés ainsi.» Autre pays, autres mœurs: le Japon se situe radicalement à l'autre extrême en matière de cabinets.

En conclusion, notre mutine ethnologue est allée se poster dans les toilettes publiques ultra-modernes qui fleurissent en ce moment dans toutes les grandes gares de Suisse. «C'est très intéressant de voir jusqu'à combien les gens sont prêts à payer pour assouvir leur soucis de propreté.» Pour l'ethnologue, visiter ces nouvelles toilettes publiques, c'est se rendre dans «le temple de la culture hygiénique», dans «l'archétype du lieu où la nature organique et périssable des êtres humains se mêle à la technologie rédemptrice et à l'hygiène céleste.» (cg)



Les écoles doctorales sont nées pour soutenir les doctorants dans la réalisation de leur thèse. Conçues sous forme de réseaux, elles favorisent l'échange de conseils entre pairs et pères.

Retour à l'école pour les futurs docteurs!

Longtemps, les doctorants accomplissaient en solitaires le chemin vers l'obtention de leur thèse. Un périple fastidieux au cours duquel les occasions de se perdre ne manquaient pas. C'est pour améliorer leur encadrement tout au long de ce cheminement qu'est né le projet des écoles doctorales. Cette démarche entend assister les doctorants en train

d'acquérir les ficelles du métier de chercheur en leur donnant des appuis sporadiques pendant la réalisation de leur thèse. Les formes et modalités de ces interventions sont très libres: conférence par un spécialiste, discussion sur la réalisation d'un poster, témoignages de difficultés rencontrées lors d'une présentation orale... A l'école doctorale, l'enseignant est tour à tour le professeur invité, le doctorant débutant ou le spécialiste réputé. Tous sont conviés à s'exprimer, du moment qu'un échange se produit. L'expérience se rapproche en cela d'un apprentissage «en réseaux». Sous la forme d'ateliers de travail, les écoles doctorales remettent le compagnonnage au goût du jour.



*Les scientifiques de l'Ecole doctorale «Plants and their Environment» s'exercent à la communication vers le grand public pendant l'Expoagricole de juillet 2002.
(photo PRN Plant survival).*

Elles visent notamment à consolider l'identité professionnelle du jeune chercheur et son sentiment d'appartenance à un courant scientifique. Autre objectif: développer chez les jeunes scientifiques des aptitudes de communication. Pour ce faire, les écoles encouragent vivement le dialogue entre les disciplines. Impossible désormais de se replier sur sa spécialité: le doctorant est obligé de s'ouvrir à d'autres horizons et de confronter son opinion à celle de ses confrères.

Les écoles doctorales ont en vue l'approfondissement des connaissances scientifiques, le perfectionnement méthodologique et le renforcement des compétences transverses (écriture, langues, gestion de projet, etc.). Leur fréquentation ne constitue en aucune sorte une condition préalable à la présentation d'une thèse. C'est un instrument de soutien proposé aux doctorants qui en usent à leur guise (et dans la mesure de leur disponibilité). Dans un même ordre d'idée, les universités ont elles aussi la liberté de participer ou non au projet. Genève, Lausanne et Neuchâtel sont déjà dans la course. Et l'intérêt porté par la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO) au projet pourrait bien amener d'autres universités à collaborer. Des universités qui financent en grande partie les écoles doctorales, avec, dans quelques cas, le soutien de la CUSO.

(cg)

Améliorer les chances des chercheurs suisses sur le marché du travail

L'Alma mater neuchâteloise a rejoint les universités de Genève et Lausanne dans leur projet d'écoles doctorales au début de l'année 2002. C'est en 2002 également qu'ont été lancées les premières écoles doctorales. Entretien avec Michel Rousson, en charge du dossier pour l'Université de Neuchâtel.

Qu'est-ce qui a motivé le ralliement de l'Université de Neuchâtel aux écoles doctorales?

Le projet nous a semblé raisonnable au niveau de la charge qu'il fait peser sur les doctorants. Ces derniers subissent déjà de lourdes contraintes; notre but n'était pas d'en rajouter d'autres qui finiraient par les pénaliser. Nous devons cependant veiller à toujours améliorer leur formation. Sur le marché du travail, nos chercheurs suisses sont souvent désavantagés par rapport à leurs confrères étrangers qui arrivent aux postulations avec davantage de publications à leur actif.

Neuchâtel participe à six écoles doctorales: quelles sont-elles?

Nous sommes partie prenante pour les écoles doctorales: sciences de l'éducation, les plantes et leur environnement, les mathématiques, les sciences de l'information, les archives des lumières et l'ethnologie-anthropologie. Pour quatre de ces écoles, les professeurs responsables sont issus de l'Université de Neuchâtel.

A quoi correspond le volume de travail demandé aux doctorants dans le cadre d'une école doctorale?

Il équivaut à environ 9 ou 12 crédits ECTS répartis sur une durée de participation d'environ trois ans. En heures, cela représente des sessions de travail en groupe d'une durée d'au moins 60 heures par année.

Quelles sont les conditions exigées pour lancer une école doctorale?

Cette école doit rassembler un nombre suffisant de professeurs et d'équipes de recherche. Une dizaine de doctorants au minimum doivent être prêts à y prendre part. Le ou les professeur(s) qui lancent le projet doivent soumettre leur dossier de candidature aux rectorats des universités impliquées, dans le cadre d'un appel d'offres. Jusqu'à présent, deux appels d'offres ont eu lieu. Ils nous ont valu un tel succès qu'il nous faut désormais presque freiner les demandes.

Propos recueillis par **Colette Gremaud**



Le co-recteur Michel Rousson représente l'Université de Neuchâtel dans le projet d'écoles doctorales.

Ecole doctorale du Pôle en biologie très bien notée!

«Excellent et professionnelle!» C'est par ces termes que la commission chargée d'évaluer l'école doctorale «Plants and their environment» a clôt son verdict. La série de posters présentée à cette occasion a convaincu la commission de la «grande motivation et du haut niveau d'instruction» des doctorants. Ce jugement positif conforte le responsable de l'école, Ted Turlings, dans son option de mettre l'accent sur la communication scientifique. Selon lui, «une science qui n'est ni présentée ni comprise par les autres ne peut s'ancrer dans les esprits.» Aussi, l'école doctorale qu'il dirige invite-t-elle ses adhérents à exercer leurs aptitudes à communiquer en utilisant notamment les possibilités de leur voix, de la gestuelle ou du contact des yeux.

«La communication n'est qu'une catégorie des cours dispensés par notre école», spécifie toutefois Ted Turlings. D'autres cours portent sur l'approfondissement des connaissances scientifiques ou sur l'acquisition d'outils méthodologiques de pointe. Autre forme de soutien: l'école finance des séjours de plusieurs mois parfois dans d'autres laboratoires, où les doctorants peuvent effectuer une partie de leur recherche. Recherche qu'il leur serait impossible de réaliser dans leur université.

NOUVELLE ECOLE LANCEE EN OCTOBRE

L'école doctorale compte une quarantaine de participants, dont un tiers issu de l'Université de Neuchâtel et un autre de l'Université de Berne. «Ce succès dépasse de loin nos prévisions», relève Ted Turlings. Née en avril 2001 aux côtés du Pôle de recherche national (PRN) «Plant Survival», cette école doctorale symbolisait la volonté exprimée par le Pôle de mettre l'accent sur la formation des doctorants. Principalement financée par le PRN, il n'est pas impossible qu'elle lui survive. «Nous espérons bien que l'expérience se prolongera après la fin du Pôle», lance son responsable. A côté de cette avant-gardiste des écoles doctorales vient d'être lancée à Neuchâtel l'école doctorale en ethnologie et anthropologie. Cette benjamine a vu le jour à la fin du mois d'octobre. (cg)

Faculté des lettres et sciences humaines

Orthophonie-logopédie: les 40 ans d'une discipline qui suscite le respect!

En 1963, l'orthophonie-logopédie entrait à l'Université par la petite porte... 40 ans – et 500 diplômé(e)s de Suisse romande et du Tessin – plus tard, son statut est de plus en plus largement reconnu. Geneviève de Weck, directrice de l'Institut d'orthophonie, se retourne en notre compagnie sur le passé d'une jeune fille de... deux fois vingt ans!



Le saviez-vous, l'orthophonie-logopédie - discipline qui étudie et traite les troubles du langage oral et écrit et de la communication chez l'enfant et l'adulte - s'étudie à l'Université depuis 40 ans? Cette discipline inscrite au programme de la Faculté des lettres et sciences humaines comprend en effet deux dimensions: l'une, professionnelle, est la mieux connue, l'autre, scientifique, est plus récente et en constant développement.

A l'origine, seule la dimension professionnelle existait. «Ce que les gens connaissent généralement, c'est l'aspect professionnel avec les psychologues et les psychothérapeutes, les psychomotriciens, etc.», précise Geneviève de Weck. «Dans de nombreuses situations, l'orthophonie-logopédie est tributaire d'une autre discipline... c'est le cas de la plupart des formations qui dépendent soit de la psychologie, soit de la pédagogie curative, ou de la médecine comme en France».

L'orthophonie est née des besoins concrets de médecins face aux troubles du langage, notamment en cas de surdité chez l'enfant ou d'aphasie chez l'adulte. «Cette idée de dépendance a longtemps perduré», lance la directrice de l'Institut universitaire.

Le modèle français

Les premières descriptions de cette discipline datent de la fin du siècle dernier: tout se développe en parallèle avec l'école obligatoire et, de fait, avec l'évolution du statut de l'enfant dans la société. L'orthophonie connaît un grand essor depuis la deuxième guerre mondiale. Quant aux formations, elles ont commencé à voir le jour au début des années 60. A Neuchâtel, c'est le docteur Georges Terrier, médecin responsable du service d'ORL de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, qui dénonce la pénurie d'infrastructures permettant de prendre en charge les troubles du langage et de l'audition et le manque d'orthophonistes.

Sur le modèle français – les deux seules orthophonistes que compte alors le canton de Neuchâtel se sont formées dans l'Hexagone -, il semble essentiel aux fondateurs du premier cours que celui-ci prenne place dans une université. Faute de Faculté de médecine à Neuchâtel, cette formation est proposée à la Faculté des lettres et sciences humaines qui, dans un premier temps, se montre plutôt défavorable à l'organisation d'une formation d'orthophonie. C'est le conseiller d'Etat Gaston Clottu, chef du Département de l'instruction publique, qui influencera la décision de la Faculté. Le 20 mars 1963, le Conseil de Faculté accepte le projet qui débute le 1er novembre. Cette première formation neuchâteloise en orthophonie-logopédie est pourtant mal considérée du fait de sa courte durée, deux ans. «Assez vite, la formation a passé à trois puis quatre ans, ce qui est toujours le cas actuellement», raconte Geneviève de Weck.

Un diplôme spécifique

A l'aube du système de Bologne, la formation n'en demeure pas moins spécifique: après deux ans de cours théoriques et de séminaires, les étudiant(e)s partent en stages professionnels pendant trois semestres. Pendant cette période de «terrain», des semaines de regroupements permettent d'organiser des enseignements visant à compléter des contenus de formation et à développer chez les étudiants des liens entre théories et pratiques. Parallèlement aux stages, ils élaborent leur mémoire de diplôme en lien avec des préoccupations cliniques. Ils reviennent ensuite pendant un semestre sur les bancs de l'Université afin de suivre des cours et des séminaires favorisant une réflexion sur les pratiques professionnelles; ils préparent également leurs derniers examens et terminent leur mémoire. «Il est vrai que notre diplôme comprend une véritable dimension professionnelle; il est reconnu sur le plan fédéral et permet d'exercer la profession d'orthophoniste-logopédiste», reconnaît Geneviève de Weck, titulaire depuis 1999 de la seule chaire d'orthophonie-logopédie en Suisse. Contrairement à une licence, le diplôme d'orthophonie n'ouvre pas directement les portes du doctorat; pour ce faire, un complément est nécessaire; il est offert en faculté des lettres et sciences humaines depuis quelques années. En Suisse, six formations en orthophonie-logopédie existent (Neuchâtel, Genève, Fribourg, Bâle et 2 à Zurich) dont les titres ne sont pas équivalents.

«Dans le monde francophone, notre discipline est souvent placée sous la dépendance d'une autre branche», relève Geneviève de Weck, elle-même titulaire d'une licence en psychologie, d'un diplôme de logopédie et d'un doctorat en sciences de l'éducation. «A Neuchâtel, on a d'abord recouru à un modèle applicationiste qui additionnait les différents savoirs. On s'est ensuite rendu compte qu'il fallait un ensemble d'enseignements spécifiques à la logopédie. La Faculté des lettres a alors donné les moyens à l'orthophonie d'y parvenir». Bernard Py, professeur honoraire de linguistique appliquée qui a dirigé l'Institut d'orthophonie-logopédie de 1983 à 1998 n'y est certainement pas étranger... A l'heure actuelle, il s'agit d'envisager les relations avec les autres disciplines et professions de la santé en termes de complémentarité, et de savoirs transversaux.

L'avenir de la logopédie à Neuchâtel s'annonce doré si l'on en juge par le fait qu'elle entend mettre sur pied un Master et développer sa dimension scientifique sur plusieurs axes: approfondissement des connaissances sur les troubles du langage, théorisation de la pratique, développement d'outils de diagnostic, compréhension de l'efficacité des traitements. «Quand on n'est pas dans l'application, il s'agit de définir les problématiques spécifiques au champ disciplinaire et d'envisager les apports d'autres disciplines en termes de transposition, en tenant compte de leur évolution et de celle de la société», conclut la dynamique directrice de l'Institut.

Virginie Borel

Les troubles du développement du langage vus par deux spécialistes

Geneviève de Weck, directrice de l'Institut d'orthophonie de l'Université et Marie-Claire Rosat, logopédiste indépendante, signent «Troubles dysphasiques. Comment raconter, relater, faire agir à l'âge préscolaire». Cet ouvrage destiné aux orthophonistes-logopédistes, mais également à d'autres professionnels (psychologues, médecins, enseignants spécialisés) et aux chercheurs intéressés par les troubles de développement du langage (dysphasie), et plus largement par les interactions verbales, aborde cette thématique d'un point de vue interactioniste et discursif, ce qui en fait son originalité. Il se veut à la fois un état des lieux de la recherche dans ce domaine et une présentation des résultats d'un programme de recherche subventionné par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.



«Troubles dysphasiques»
223 p. est paru aux éditions
Masson

L'historien Laurent Tissot enquête sur l'apparition du tourisme

Comment le tourisme est-il devenu l'industrie que l'on connaît aujourd'hui? Directeur de recherche et professeur associé à l'Université de Neuchâtel, Laurent Tissot publie un livre sur la construction du tourisme à l'échelle internationale, au 19e et 20e siècles.

Comment l'industrie touristique soviétique apparaît-elle aux yeux des touristes occidentaux? La femme en tant que motif dans les films et le tourisme? Quelles vues le nazisme pose-t-il sur le tourisme de masse? Dans le livre qu'il vient de publier aux Editions Alphil à Neuchâtel, Laurent Tissot donne la

parole à de nombreux spécialistes qui décortiquent chacun à leur manière un aspect de l'apparition du tourisme au 19e et 20e siècles. Les différents thèmes abordés dans cet ouvrage sont regroupés selon leur angle d'approche qui peut être soit technologique, politique, économique ou symbolique. Ainsi, à des considérations sur la révolution aéronautique des années 1960 succède un bref portrait de l'industrie touristique en Bulgarie et en Roumanie entre 1945 et 1989.

Un envol tardif

Les interventions reprises par cette ouvrage sont issues de deux colloques qui prirent place à Sion et à

Buenos Aires, dans le cadre du 13e Congrès international d'histoire économique.

Alors qu'elle représente aujourd'hui, en terme de volume, l'activité la plus importante dans l'économie mondiale, l'activité touristique a largement pris son temps pour acquérir les formes d'une véritable industrie. Ce n'est qu'au 19e siècle seulement qu'elle acquiert réellement un poids significatif.

Laurent Tissot enseigne l'histoire économique et sociale aux universités de Neuchâtel et de Fribourg. Il travaille depuis plusieurs années sur l'histoire des loisirs, des transports et du tourisme.



«Construction d'une industrie touristique aux 19e et 20e siècles. Perspectives internationales», livre de Laurent Tissot édité aux Editions Alphil (32 euros/ 39 CHF)

Faculté des sciences

Extinction des dinosaures: la montée au créneau des «hérétiques»

La théorie de la météorite seule responsable de l'extinction des dinosaures? Ils n'y croient pas. Un groupe de scientifiques, dont Thierry Adatte de l'Institut de géologie de l'Université de Neuchâtel, prend le contre-pied d'une théorie séduisante expliquant la brusque disparition des dinosaures par la collision d'un astéroïde avec notre planète. Un débat endiablé qui enflamme la toile depuis déjà plus d'un mois.

Le canon tonne sur le site Web de la société de géologie de Londres. Depuis le 1^{er} novembre 2003, le public – principalement des scientifiques – est invité à y débattre de la question de la formidable extinction de masse survenue à la fin du Crétacé, il y a 65 millions d'années. Cette extinction effaça de la surface de la Terre les trois quarts des espèces qu'elle abritait, dont les fameux dinosaures. Qu'est-ce qui a bien pu causer une pareille hécatombe? Les spécialistes de deux courants de pensée diamétralement opposés se confrontent par le biais des questions posées sur la toile. D'un côté, des partisans du scénario «impactiste» persuadés que la disparition des dinosaures est à mettre au compte d'une immense météorite venue percuter la Terre à cette époque. De l'autre, ceux que le journal «The Economist» surnomme «les hérétiques» voient au contraire cette extinction de masse comme le résultat d'une addition d'événements défavorables.

Une formidable explosion

Les premiers font intervenir une météorite géante, d'une dizaine de kilomètres de diamètre, qui, en s'écrasant sur la Terre, aurait libéré une énergie équivalant à 10'000 fois celle de toutes les bombes nucléaires disponibles actuellement. Cette collision aurait soulevé dans l'atmosphère un nuage de particules capable de bloquer les rayons solaires. Un hiver d'impact se serait installé, réduisant considérablement la photosynthèse. Les dinosaures – et bien d'autres – n'auraient pas supporté cette perturbation de leur chaîne alimentaire.

La découverte au début des années 90 du cratère de Chicxulub, dans le Yucatan mexicain, est venue apporter de l'eau au moulin des adeptes de cette théorie «impactiste». Ce cratère serait le témoin physique de l'impact de la météorite. Qui plus est, des traces d'iridium ont été trouvées dans de nombreux sites plus ou moins proches du cratère. Or, l'iridium est un élément abondant dans les météorites. On le trouve par contre rarement sur la Terre.

Un hérétique à Neuchâtel

La controverse, qui dure déjà depuis plus de vingt ans, a repris de plus belle en avril dernier, lors d'une conférence à Nice. Pour la première fois, les «hérétiques» y ont exposé publiquement leurs arguments réfutant la théorie de l'impact unique de Chicxulub. Parmi eux, Thierry Adatte, chargé de cours en paléontologie à l'Université de Neuchâtel. Avec ses collègues Gerta Keller, de l'Université de Princeton et Wolfgang Stinnesbeck, de l'Université de Karlsruhe, Thierry Adatte se base sur une succession de sédiments accumulés au-dessus du cratère du Yucatan. «Des sondages effectués dans ces sédiments nous ont permis de démontrer qu'une période de 300'000 ans sépare le moment de l'impact de la météorite de l'extinction de masse du Crétacé»,



explique-t-il. Les «hérétiques» préconisent donc plusieurs impacts de météorites sur la Terre, dont un 300'000 ans avant l'extinction massive et un deuxième plus ou moins concomitant à celle-ci.

Retour dans le camp adverse où la réponse ne se fait pas attendre: les sédiments litigieux auraient été accumulés juste après l'impact et en quelques heures, voire en quelques jours seulement, sous l'effet d'un tsunami* de tous les diables. A l'heure qu'il est, le débat entre les partisans des deux théories continue de faire rage sans qu'aucune des deux parties ne parvienne à s'imposer. (cg)

* Onde de choc affectant la surface de la mer et causant à son arrivée sur les côtes des raz-de-marée destructeurs.

Adresse du site hébergeant le débat:

www.geolsoc.org.uk/

Le mythe du déluge authentifié?



Thierry Adatte avec sous la main un morceau de roche sédimentaire contenant la fameuse couche enrichie en Iridium témoin de la disparition des dinosaures à la fin du Crétacé.

Pour Thierry Adatte, la théorie de l'impact unique n'est pas sans affinités avec certaines croyances religieuses. «L'idée de catastrophes globales a toujours eu une attractivité particulière pour l'esprit humain, depuis le récit biblique du déluge et peut-être depuis bien plus longtemps encore», analyse-t-il. En effet, les plus ardents défenseurs de la théorie de l'impact unique se trouvent aux Etats-Unis. Dans cette partie du monde, de nombreux mouvements religieux fort influents, comme les scientologues ou les créationnistes, reprennent sans scrupules la théorie de l'impact unique à leur compte. Cette idée de relier une catastrophe à une seule cause séduit également les médias. Du pain bénit pour des journaux tout public qui ne se sont pas faits prier pour relater dans leurs colonnes la terrible histoire de la collision du météorite avec notre planète. Même des journaux scientifiques prestigieux, tels que *Nature* ou *Science*, restent très partiaux sur ce sujet, publant préférentiellement les articles partisans de l'impact unique.

Ces derniers n'auraient pas davantage apprécié l'intensification du volcanisme ni la détérioration générale du climat. Les impacts répétés de plusieurs astéroïdes n'auraient fait que rajouter un stress supplémentaire à une situation déjà passablement critique.

Pour Thierry Adatte, le mystère de la disparition des dinosaures est comparable à l'intrigue du livre d'Agatha Christie «Le meurtre de l'Orient Express», où un cadavre transpercé de douze coups de couteau est retrouvé tout au début du récit. «On cherche d'abord un assassin unique, puis on s'aperçoit que douze personnes se sont succédées auprès de la victime pour lui donner chacun un coup de couteau.»

Le géologue neuchâtelois aura l'occasion de présenter sa version des faits dans le prochain «Pour la science». Son avis servira de contre-pied à la théorie «impactiste» à laquelle la version française du «Scientific American» fait cependant la part belle dans son prochain numéro. (cg)

Une fin à l'Agatha Christie»

Moins médiatique et dénuée de références religieuses, la théorie des «hérétiques» peut cependant se targuer de présenter un aspect beaucoup plus réaliste des choses. Selon elle, l'extinction massive du Crétacé serait le résultat d'une accumulation graduelle de causes néfastes. «Les dinosaures étaient déjà bien affaiblis des millions d'années avant l'impact», affirme Thierry Adatte. Selon le géologue, une longue série de changements climatiques n'aurait rien valu de bon aux célèbres Grands Reptiles.

Fondation Charles-Edouard Guillaume: une aide précieuse pour les étudiants en microtechnique

François Matile, président de la Fondation Charles-Edouard Guillaume, explique à Unicité les buts et réalisations d'une fondation orientée vers les étudiants.

Quelle est l'origine de la Fondation et qui en sont les membres fondateurs?

François Matile: La Fondation Charles-Edouard Guillaume a été fondée en 1944, six ans après la mort de Charles-Edouard Guillaume, Prix Nobel de physique en 1920, de qui les fondateurs voulaient honorer la mémoire. Cinq associations ou institutions horlogères en sont les membres fondateurs. Il s'agissait de :

- La Chambre suisse de l'horlogerie, La Chaux-de-Fonds (rôle repris par la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse)
- La Société suisse de chronométrie, La Chaux-de-Fonds
- La fédération suisse des fabricants d'horlogerie, Biel/Bienne (rôle repris par la FH)
- Ebauches SA à Neuchâtel (rôle repris par ETA SA)
- L'Union des branches annexes de l'horlogerie (existe toujours sous le nom de Union des branches horlogères et microtechniques)

Les cinq associations fondatrices avaient déposé un montant de Fr. 15'000.- chacune. Depuis lors, la Fondation vit toujours des revenus de sa fortune.

A qui s'adresse-t-elle actuellement ?

Selon l'article 2 de la Fondation : «Le but de la Fondation est de venir en aide à des jeunes chercheurs méritants, domiciliés en Suisse, qui entreprennent une recherche présentant un intérêt pour l'industrie horlogère. A cette fin, elle accorde des bourses ou compléments de bourses à des étudiants du 3ème cycle travaillant dans le cadre de la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique, d'un institut de la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel, du Laboratoire suisse de recherches horlogères ou du Centre électronique horloger.

La Fondation peut aussi accorder des bourses à des jeunes gens méritants pour leur permettre de mener à bien des études scientifiques ou techniques supérieures en relation avec l'industrie horlogère.»

Comme on le voit, la Fondation était initialement conçue pour apporter de l'aide à des étudiants fréquentant l'enseignement technique horloger dispensé à Neuchâtel. Dans la pratique, l'éventail des attributions de la Fondation s'est élargi puisque celle-ci octroie également des aides pour les étudiants de l'EPFL et pour des études en microtechnique au sens large.

Qui compose le comité de la Fondation?

Il s'agit d'un représentant de chacune des associations actuelles avec le soussigné comme Président.

Quels sont les critères pour l'obtention d'une bourse?

Il y a deux critères à remplir. Le premier se rapporte naturellement au type d'études ou de stage à l'étranger qu'effectue le postulant. Le Comité de la Fondation prend alors l'avis d'experts scientifiques (issus du CSEM ou de l'IMT) qui déterminent si ces études, ou ce stage, correspondent aux critères réglementaires et si ils peuvent amener véritablement une contribution à la recherche en horlogerie et en microtechnique. Le second critère est de nature financière : le postulant doit faire la preuve de ses besoins réels.

Sous quelle forme doivent parvenir les demandes de bourse?

Lorsqu'un étudiant sollicite une bourse, il remplit un formulaire indiquant le montant de son budget, le type de travaux entrepris et, cas échéant, les montants déjà obtenus par d'autres canaux (bourse ordinaire, rémunération, etc.). S'ajoutent à cela des documents traditionnels (cv, certificats, liste des éventuelles publications, etc.) ainsi que la caution de deux personnalités scientifiques et en particulier d'une lettre d'accompagnement de la personnalité scientifique responsable de la formation ou de la recherche projetée par le postulant.

Pouvez-vous citer un exemple récent?

Nous observons naturellement une certaine confidentialité sur le montant de bourse et sur l'identité de leurs bénéficiaires. Disons toutefois que plusieurs collaborateurs ou étudiants de l'Institut de microtechnique en ont récemment bénéficié pour des stages à l'étranger. On peut citer le cas d'un étudiant en microtechnique à l'EPFL qui, issu d'une famille très modeste, a reçu régulièrement un soutien pour le déroulement de l'ensemble de ses études. Enfin, dans un passé un peu plus ancien, les soutiens apportés par la Fondation Charles-Edouard Guillaume ont bénéficié à des étudiants qui ont ensuite fait partie du Gotha technique de l'industrie horlogère suisse.

En moyenne, durant ses 59 années d'existence, la Fondation a délivré une à deux bourses par année.

Propos recueillis par
Virginie Borel

Renseignements: Fondation Charles-Edouard Guillaume, M. François Matile. Tél.: 032 914 5161, e-mail: info@cpih.ch

VENTURE 2004

COMPANIES FOR TOMORROW



**Idée cadeau pour
jeunes entrepreneurs.
7 mois d'assistance gratuite
pour créer votre entreprise.**

Soumettez-nous votre idée commerciale, profitez de notre coaching professionnel et gagnez l'un de nos dix prix.

Date limite de soumission: 7 janvier 2004

www.venture.ch

NOUS REMERCIONS NOTRE ADVISORY BOARD ET NOTRE PARTENAIRE MÉDIATIQUE

Adecco

ALSTOM

ascom

CTI START-UP

NOVARTIS

Partners Group
ART OF FINANCE

Roche

Swiss Re

SWX
SWISS EXCHANGE

UBS

CASH

UNE INITIATIVE COMMUNE DE

ETH

Eidgenössische Technische Hochschule Zürich
Swiss Federal Institute of Technology Zurich

McKinsey&Company

WTOUT S'EXPLIQUE

Diffusion internationale d'un ouvrage du mathématicien Alain Robert

Le prestigieux éditeur américain Dover, spécialiste des reprises de livres classiques à bas prix, vient de publier l'ouvrage du mathématicien neuchâtelois Alain Robert sur l'analyse non standard (John Wiley, 1988, épuisé). L'ouvrage a été salué par la presse spécialisée comme un modèle pédagogique de simplicité et de clarté dans son domaine.

Dover assurant une large diffusion internationale de livres sélectionnés pour leur impact, on peut affirmer sans se méprendre que l'ouvrage d'Alain Robert, paru initialement en 1987, devrait permettre de porter loin le nom de l'Université de Neuchâtel.

A noter que l'édition originale française est encore disponible aux Presses polytechniques et universitaires romandes!

D'où vient l'appellation «Unimail» ?

D'où vient l'appellation «Unimail» qu'on retrouve aussi bien à Genève qu'à Neuchâtel? Assez bizarrement, le golf se trouve lié à l'origine de ce mot. Au Centre de dialectologie de Neuchâtel, on évoque le «jeu de mail» qui se jouait aux 14 et 15e siècles à l'aide de heurtoirs, sorte de longs maillets en bois, avec lesquels il s'agissait de frapper une boule en buis. Les règles et les attitudes qui régissaient le jeu de mail ressemblent fortement à celles qui prévalent aujourd'hui dans le golf.

D'abord confinée à la désignation de l'objet (heurtoir), l'utilisation du terme «mail» s'est progressivement étendue au jeu lui-même (que seule la noblesse pratiquait). Au 19e siècle, le mot passe à un échelon d'abstraction supérieur en s'appliquant désormais à l'endroit – en principe une plaine – où se joue le jeu. Simple allée de planches au début, cet endroit a pris, à diverses places et au cours du temps, l'allure d'une longue promenade publique.

A Neuchâtel, le conservateur du Musée d'art et d'histoire Olivier Girardbille, fait mention de «subsides alloués par l'exécutif de la ville en 1706 pour aménager un jeu de mail dans une combe du bois de la Maladière» qui en prend alors le nom. Trop éloigné de la ville, cet endroit mettra cependant un certain temps à susciter les faveurs du public.

«En 1847 un stand de tir est installé en dessus des allées, sur le flanc nord de la combe, poursuit le conservateur. En 1882, la ligne de tir principale (jusqu'alors parallèle à l'axe du vallon) est déplacée pour permettre de tirer depuis la crête en direction du Bois de l'Hôpital, par-dessus le vallon des Fahys.»

A l'origine, le jeu de mail devait se trouver en dessous du bâtiment actuel de la Faculté des sciences, non pas à l'emplacement du parking, mais dans le secteur où se situe l'allée conduisant au terrain ovale.

(cg)



Ces apprentis qui se forment à l'Université

L'Université de Neuchâtel est le principal site de formation des apprentis laborantins en chimie du canton. C'est dans son Institut de chimie que se fait le recrutement et la répartition entre les différentes entreprises formatrices.

Doit-on dire un laborant ou un laborantin ? La dénomination de cette profession baignait dans la plus profonde des confusions. L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie est venu y mettre bon ordre il y a quelques années. Le terme «laborantin» est désormais le seul à faire foi.

La profession de laborantin ou laborantine est une denrée recherchée. Chaque année, dans le canton de Neuchâtel, près d'une trentaine de candidats se bousculent aux portillons des places d'apprentissage. Moins d'une dizaine en obtiennent une. En tête des pourvoyeurs se trouve l'Institut de chimie de l'Université. «Nous engageons chaque année entre deux et quatre apprentis», déclare Lucienne Bazzoni qui coordonne la formation des laborantin(e)s en chimie. Employée par l'Institut de chimie, Lucienne Bazzoni recrute également au nom de la dizaine d'entreprises formatrices de laborantins réparties dans le canton.

Les jeunes candidats - filles ou garçon à parts égales - subissent d'abord un test d'aptitude qui met à l'épreuve leurs compétences en mathématique, science, composition française et logique. La sélection se fait sur la base de ce test, du dossier de candidature et d'un entretien. Cette année 2003, l'Institut de chimie a par exemple pris sous son aile trois nouveaux apprentis, alors que deux entreprises régionales en acceptaient trois autres.



Lucienne Bazzoni coordonne la formation des apprenti(e)s laborantin(e)s.

Une école intercantionale de laborantins

Parmi les laboratoires qui forment régulièrement de nouveaux laborantins figurent notamment Philip Morris, le Laboratoire cantonal de Neuchâtel ou Metalor technologies, une entreprise active dans le milieu des métaux précieux. Ces entreprises ne parviennent cependant pas à fournir un nombre suffisant de places pour répondre à la forte demande. De plus, encadrer un apprenti demande un investissement en temps de plus en plus difficile à accorder sur un marché économique extrêmement concurrentiel. Ce qui n'aide pas à la motivation des entreprises.

Dans les cantons voisins, les demandes d'apprentissage se heurtent à la même pénurie de places. D'où l'idée de créer à Monthey (VS) une école intercantionale de laborantins en chimie. Une école qui a ouvert ses portes l'automne passé. Des apprentis vaudois et valaisans y acquerront en trois ans les bases de leur futur métier en alternant cours théoriques et stages pratiques en entreprise. «C'est une autre philosophie de formation», déclare Lucienne Bazzoni qui ne se défend pas d'y trouver une source d'inspiration.

Colette Gremaud



L'apprentie laborantine Solenne Elzingre et le post-doctorant Sylvain Burger forment un tandem efficace.

Les apprentis prêtent la main aux doctorants

A l'Institut de chimie, les apprentis laborantins ont pour principale tâche de seconder les doctorants dans leurs expériences de laboratoire. Calquant leurs gestes sur ceux de leur mentor, les apprentis apprennent les principes de base du travail en laboratoire. Apprentie de première année, Solenne Elzingre (sur la photo) apprécie «l'ambiance estudiantine» de son lieu de travail. Si sa candidature n'avait pas été retenue, Solenne ne se serait pas découragée pour autant et aurait attendu l'année suivante pour postuler de nouveau. Ce qui lui plaît dans son travail? «Je suis attirée par la partie théorique qui occupe une place importante dans notre apprentissage», répond-elle. (cg)

Un métier où l'erreur peut faire mal

La biologie fournit également son lot d'apprentis laborantins: cinq à six d'entre eux quittent chaque année l'Université pour se lancer dans la vie active. Tout comme pour la chimie, les candidats sont bien plus nombreux que les places d'apprentissage à disposition*.

Pour Nicole Jeanneret, laborantine en chef du Laboratoire de microbiologie, la motivation vient en tête des critères retenus pour sélectionner les candidats. «C'est la première chose que nous regardons», renchérit-elle avant d'ajouter que la dextérité dans les manipulations, le sens de l'observation et la curiosité constituent autant d'atouts fort appréciables.

Dans un laboratoire où des produits parfois hautement toxiques jouxtent des appareils souvent fort coûteux, la précaution est de rigueur. Les futurs laborantins doivent par conséquent faire preuve de beaucoup d'attention et de discipline. Deux conditions sine qua non au bon déroulement de leur apprentissage.

Ces qualités vont de pair avec une certaine «maturité de la part des apprentis», estime Nicole Jeanneret. Dans un même ordre d'idée, travailler dans un laboratoire exige un minimum d'équilibre dans sa vie, afin de pouvoir se concentrer au mieux sur son travail. Un équilibre qui fait malheureusement parfois défaut aux d'adolescents d'aujourd'hui! (cg)

* En biologie, l'Université ne s'occupe pas de la distribution des places d'apprentissage pour l'ensemble du canton, comme c'est le cas en chimie.

Faculté de droit

Aux yeux de la loi, un embryon a-t-il des droits?



Les avancées de la génétique contraignent la loi à se prononcer sur le statut de l'embryon. A partir de quel moment peut-on lui accorder des droits juridiques? Le point avec le professeur Olivier Guillod, directeur de l'Institut de droit de la santé.

A partir de quel stade la loi considère-t-elle les embryons comme des êtres humains, disposant notamment du droit à la vie?

Pour l'instant, aucune loi en Suisse ne fixe le moment à partir duquel on peut parler d'«être humain». D'ailleurs, le droit ne définit pas l'être humain, mais la personne. C'est la personne qui, juridiquement, est l'entité «porteuse» de droits. Or, cette personne doit être née vivante pour accéder à la plénitude de ses droits. La naissance fixe donc le moment à partir duquel les droits d'une personne se matérialisent. Les Romains usaient déjà de cette même conception.

La procréation assistée génère des embryons surnuméraires qu'on conserve par congélation. Peut-on envisager d'utiliser ces embryons pour des expériences scientifiques? Pour le moment, la question est juridiquement controversée. L'article 119 de la Constitution fédérale interdit de créer des embryons à d'autres fins que la procréation et interdit formellement les manipulations génétiques sur les embryons. D'autres recherches, qui «utiliseraient» des embryons surnuméraires créés à l'origine à des fins de procréation, ne sont pas explicitement interdites. Certaines de ces recherches pourraient être éminemment utiles.

Le délai de conservation de ces embryons surnuméraires avait été fixé au terme de l'année 2003. Va-t-on alors les détruire comme cela était prévu?

Non. Au mois de septembre dernier, le Parlement a repoussé cette échéance à l'année 2007. Les embryons resteront congelés jusqu'à ce qu'une décision soit prise par le Parlement quant à la possibilité de les utiliser à des fins de recherche. Si le projet de loi actuellement en discussion aux Chambres fédérales est accepté, ces embryons pourront être utilisés dans des recherches scientifiques, notamment sur les cellules souches. Sinon, ils seront détruits. C'est d'ailleurs l'argument avancé par certains scientifiques: quitte à détruire ces embryons, pourquoi ne pas en profiter pour faire avancer la recherche.

En tant que professeur de droit, quelle est votre influence sur la législation de ce type de questions?

Mes collègues de l'Institut de droit de la santé et moi-même sommes de plus en plus souvent sollicités par la Confédération et par les cantons pour participer, à titre d'experts, à l'élaboration de projets de nouvelles lois touchant à la santé humaine. Nous sommes fréquemment auditionnés par les Commissions des Chambres fédérales. Cela dit, les experts ne tombent pas toujours d'accord, car le processus a un caractère politique marqué. Le sujet en cause en est un bon exemple! Une fois la loi adoptée, nous alimentons le débat critique par des colloques, comme celui que nous avons organisé en décembre 2002 sur la recherche avec les cellules-souches embryonnaires, ou par des écrits.

Propos recueillis par
Colette Gremaud

Embryons implantés... et puis éliminés

L'analyse d'embryons fraîchement conçus «in vitro» pourrait prédire s'ils sont porteurs de maladies génétiques. Pour l'instant, ces analyses ne sont pas autorisées en Suisse. Une situation qui pourrait changer avec l'adoption prochaine d'un projet de loi.

En analysant le patrimoine génétique d'un embryon, il est aujourd'hui possible de prédire l'apparition future de certaines maladies génétiques. Lors d'une grossesse «normale», ce diagnostic se fait dans les dix ou quinze semaines qui suivent la

conception. En cas de procréation assistée, cette même analyse pourrait intervenir beaucoup plus tôt, soit avant l'implantation de l'embryon, au moment où celui-ci n'en est encore qu'au stade de quelques cellules. Cependant, cette analyse ne se fait pour l'instant pas, le diagnostic pré-implantatoire n'étant pas autorisé sur le sol helvétique. «Il permettrait pourtant d'éviter d'implanter des embryons, de faire un diagnostic pré-natal quelques semaines plus tard et d'interrompre la grossesse s'ils se révèlent porteurs de maladies génétiques», estime le professeur Olivier Guillod

Une révision législative pourrait mettre un terme à cette situation paradoxale, qui conduit parfois des couples suisses à obtenir un diagnostic préimplantatoire dans un pays où il est autorisé, comme la France. Car il appartient à chaque Etat, quelle que soit sa taille, de définir les règles qu'il veut faire respecter sur son territoire. A cette vision traditionnelle de «la nation souveraine» s'oppose une autre façon de voir les choses, qui voudrait trouver une réglementation commune aux pays culturellement et moralement proches, comme les Etats européens qui ont adhéré à la Convention européenne sur les

droits de l'homme. Une vision déjà traduite par les divers conventions et protocoles élaborés par le Conseil de l'Europe sur le socle commun du respect des droits de l'homme, rappelle le professeur Olivier Guillod. (cg)

Une journée dans la peau d'un juge de tribunal

La Faculté de droit invite des professeurs de lycée à venir dénouer des embrouilles juridiques fictives entre ses murs. Une démarche originale qui vise à renforcer les relations entre les deux parties.



Le professeur Thomas Probst organise une journée dédiée aux professeurs de lycée.

Pour s'acheter sa première voiture, un jeune apprenti contracte un crédit-bail (ou leasing). Manque de chance, la voiture s'avère défectueuse. Qui doit payer? Quels droits la loi sur le crédit à la consommation (LCC) accorde-t-elle à cet apprenti? Ce genre de cas fictif a donné matière à débattre tout au long de la journée de formation continue en droit, le 27 novembre dernier. Une journée dédiée aux professeurs de lycée et qui visait à resserrer les liens entre l'Université et les enseignants en droit. Pour Thomas Probst, professeur

de droit privé à Neuchâtel, le nombre de participants montre clairement le besoin de formation complémentaire dans ce domaine. «Sur une vingtaine de personnes que nous avions invitées à cette journée, une quinzaine ont répondu présent», déclare-t-il. Forts de ce succès, les organisateurs envisagent non seulement de renouveler l'expérience, mais de l'élargir à une plus grande échelle. «Nous réfléchissons cependant à des solutions qui nous permettraient de préserver l'aspect convivial qu'offre un travail en groupe restreint», précise le professeur de droit privé.

Un recueil en guise de surprise

Le 27 novembre dernier, les professeurs de lycée venus mettre à jour leurs connaissances juridiques ne se sont pas tournés les pouces. Plusieurs cas fictifs, comme celui présenté plus haut, leur ont été soumis, avec mission de les élucider comme le ferait un tribunal. Ces cas avaient trait à la nouvelle Constitution fédérale et à la nouvelle loi sur le crédit à la consommation, les deux thèmes de la journée traités par Pascal Mahon, professeur de droit constitutionnel à Neuchâtel, et Thomas Probst. Après discussion des diverses propositions avancées par les participants, les organisateurs ont présenté leur solution.

La journée s'est terminée sur un cadeau surprise: un recueil de cas juridiques présentés selon la structure exercée pendant la journée, avec bien entendu les solutions adéquates. Les enseignants y trouveront une précieuse matière pour animer leur cours de droits. Par cette démarche, les organisateurs espèrent toucher les lycéens. Thomas Probst voit même plus loin. «Nous pourrions compléter ce recueil jusqu'à en faire un manuel utilisable dans tous les lycées de Suisse romande.» Un résultat très concret pour une journée de formation bien remplie. (cg)

Faculté des sciences économiques

«Je suis contraint de bousculer les uns et les autres!»

Le professeur Michel Dubois, spécialiste en finance arrivé voici 13 ans à Neuchâtel, a pris le 15 octobre la tête d'une nouvelle faculté qui a bien failli ne pas voir le jour... Il explique à UniCité la motiva-

tion et l'énergie qu'il met à relever le défi de faire renaître de ses cendres une faculté des sciences économiques et sociales forte et orientée vers l'avenir.

Comment se porte la Faculté des sciences économiques et sociales après la décision du Conseil d'Etat annoncée le 1er novembre de la maintenir à Neuchâtel?

La situation se présente ainsi: pendant 18 mois, nous nous sommes demandés quel allait être notre sort. Jamais, à ma connaissance, aucune institution n'a vécu une telle situation sans exploser... Or, nous n'avons pas explosé. A l'intérieur, nous étions beaucoup plus solidaires que l'on a pu l'imaginer à l'extérieur. Le 30 novembre, soit en à peine plus d'un mois depuis la création officielle de la Faculté, nous avons réussi à définir les formations que nous proposerions dans le futur. Pour l'instant, nous travaillons de manière intense : il y a peu de place pour les états d'âme en cette période!

Nous n'avons pas à avoir honte de ce que nous avons fait jusqu'alors: nos plus brillants éléments ont intégré de prestigieux programmes de recherche et tous nos licenciés trouvent aisément un emploi.



«Le professeur Michel Dubois, spécialiste en finance nomé à la tête de la nouvelle faculté des sciences économiques et sociales»

Quel va être le rôle du doyen de cette Faculté pendant les deux ans à venir? Celui d'un chef d'orchestre! L'image est belle mais comporte une connotation: il tente de faire jouer tout le monde à l'unisson, mais peut également entrer dans des colères noires lors des répétitions car toutes les énergies doivent être catalysées sur la « première ».... Loin des métaphores, j'ai envie que cette Faculté ressemble à quelque chose au niveau suisse... et je n'ai pas pour habitude d'avoir honte de ce que j'ai fait!

Depuis le 15 octobre, le rythme de travail est de 12 heures par jour, week-ends compris... Même si je trouve la période de deux ans trop courte structurellement parlant, deux ans à travailler à ce rythme en faisant du management de Faculté, c'est suffisant... sans cela, je travaillerais dans une entreprise privée!

Le défi est assez motivant: je suis très réactif et me plaît à avoir une réflexion stratégique forte à une cadence infernale! La Faculté des sciences économiques et sociales est en effet confrontée à des menaces sérieuses: soit elle continue à exister grâce à ses propres projets, soit elle explose en vol. J'ai

conscience de ce risque... Le doyen doit être le garant de la cohérence des programmes d'études tout en intégrant tout le monde. Je suis donc contraint de bousculer les uns et les autres!

Vu l'incertitude qui a prévalu autour de l'avenir de la Faculté des sciences économiques et sociales à Neuchâtel, le nombre de nouveaux étudiants a diminué cette année. Qu'auriez-vous envie de dire à ceux qui hésitent à y entreprendre leurs études en 2004?

En 2004, la Faculté des sciences économiques et sociales proposera un tout nouveau programme bachelor! Eclairés par ailleurs par deux études (ndlr: celle de l'IRER - résultats en page suivante - et celle d'un étudiant du professeur Kostecki), nous allons chercher à convaincre activement les lycéens dans un cadre proche de la qualité des études proposées à Neuchâtel.

Votre Faculté doit désormais penser son avenir en fonction des accords de Bologne. Avez-vous déjà des pistes concrètes en ce sens?

Nous allons proposer un bachelor commun de deux ans assurant une formation solide: à partir de 2004, notre programme d'étude se composera d'un pilier central semblable à ce qui se fait ailleurs. Nous assurerons aux étudiants une bonne formation de base, en misant sur un encadrement particulièrement présent. Sur cette base commune, nous proposerons trois masters en sciences économiques, deux en business et l'autre en économie en collaboration avec d'autres universités: dans l'un des deux cas au moins, le leadership sera à Neuchâtel. Les sociologues réfléchissent à une suite logique à la licence interfacultaire (avec la Faculté des lettres et sciences humaines). Il en va de même pour et l'informatique et la statistique, le partenaire étant la Faculté des sciences ou le réseau Benefri.

Propos recueillis par Virginie Borel

Formation en sciences économiques et sociales à Neuchâtel: bilan globalement bon

Quelque deux tiers des anciens étudiants en sciences économiques et sociales soumis à la question par l'Institut de recherches économiques et régionales (IWER) suivraient le même cursus à Neuchâtel si c'était à refaire... Rien de très étonnant lorsque l'on sait que près de 89% d'entre eux sont entrés sur le marché du travail dans un délai de six mois après l'obtention de leur diplôme! C'est ce que révèle une enquête dont les résultats – qui prennent le contre-pied de ceux du sondage swissUp - viennent d'être publiés.

La Faculté des sciences économiques et sociales a souhaité savoir comment la formation qu'elle dispense est perçue par les étudiants une fois qu'ils ont terminé leurs études et se trouvent sur le marché du travail. Dans ce but, un questionnaire a été envoyé à tous les diplômés des années 2000 à 2002. Sur 324 questionnaires anonymes expédiés, 124 ont été retournés, soit un taux de réponse de 41%. Les résultats de cette enquête révèlent un bilan globalement positif: quatre enquêtés sur cinq jugent en effet «plutôt bonne», «bonne» ou même «très bonne» la qualité générale de la formation. L'enquête comprenait les 37 critères du sondage swissUp ainsi que des questions complémentaires.

La répartition des réponses par domaine d'étude se présente de la façon suivante:

- **Economie politique et gestion :** 54,8%
- **Psychologie du travail :** 32,2%
- **Sciences sociales et politiques :** 13,0%

Les avantages d'une petite université

Les diplômés disent avoir apprécié de faire leurs études dans une petite université. La facilité des contacts avec les professeurs, de même que la possibilité d'avoir des échanges lors des séminaires et des cours, sont des critères pour lesquels la Faculté obtient de très bonnes notes. Il en va de même de la qualité des contacts entre les étudiants : deux tiers des diplômés la jugent «bonne» ou «très bonne». La disponibilité des professeurs est dans l'ensemble bonne – 85% des répondants la jugent de «plutôt bonne» à «très bonne» – mais l'on aurait pu s'attendre à un score encore meilleur vu le faible nombre d'étudiants par enseignant.

Professeurs compétents, pédagogie à améliorer

Les diplômés estiment que les professeurs ont une bonne connaissance de la matière enseignée : 80% des enquêtés la jugent «bonne» ou «très bonne». Toutefois, la manière dont ils transmettent le message – jugée en moyenne «plutôt bonne» – pourrait être améliorée. La plupart des diplômés indiquent avoir reçu de solides connaissances théoriques; ils émettent un jugement positif sur la matière enseignée. La variété de l'offre de cours à option est reconnue - 85% des étudiants l'estiment «bonne» ou «très bonne» - ce qui mérite d'être relevé, compte tenu de la petite taille de la Faculté et des moyens limités dont elle dispose. Quatre étudiants sur cinq jugent positivement – «plutôt bon» à «bon» – l'investissement personnel des enseignants. Seul 1 étudiant sur 20 juge cet investissement peu satisfaisant («plutôt mauvais» ou «mauvais»), alors qu'un étudiant sur cinq le juge «très bon».

Davantage de liens avec les entreprises

Une majorité de diplômés estime insuffisant le niveau des connaissances pratiques acquises au cours de la formation. Deux tiers des répondants le considèrent «plutôt mauvais», voire «très mauvais». Le manque de contacts avec les entreprises et le fait que la Faculté ne propose pas de stages sont des points sur lesquels les avis sont plutôt négatifs. Deux tiers des anciens étudiants considèrent que la formation répond aux besoins du marché du travail. Le fait qu'une forte minorité juge «plutôt mauvaise», voire «mauvaise», l'adéquation de la formation par rapport aux besoins des entreprises devrait interroger la Faculté. Il faut rappeler toutefois que les étudiants neuchâtelois en sciences économiques trouvent plus facilement un emploi que leurs collègues de Genève ou de Lausanne, comme le montrent les statistiques de l'OFS.

Promotion des nouvelles technologies dans l'enseignement

Quatre diplômés sur cinq donnent une note allant de «plutôt bon» à «très bon» à la promotion du travail en groupe et à la capacité des enseignants à susciter un esprit critique chez les étudiants. En moyenne, la qualité des supports de cours est jugée plutôt bonne. En revanche, l'utilisation de l'anglais dans l'enseignement et la part faite aux travaux de recherche pour enrichir cours et séminaires obtiennent de moins bons scores, avec toutefois une majorité de jugements positifs. Le recours aux nouvelles technologies de l'information – un diplômé sur deux donne une mauvaise appréciation – mériterait d'être encouragé.

La perception que les répondants ont des services administratifs n'est guère satisfaisante: deux tiers des étudiants

qualifient de «plutôt mauvais» à «très mauvais» le support administratif et la facilité avec laquelle les problèmes administratifs sont résolus. Les charges administratives sans cesse croissantes ne sont certainement pas étrangères à ce constat que les responsables vont devoir prendre au sérieux.

Des espaces publics peu conviviaux

La qualité des installations techniques dans les salles de cours et le confort des lieux d'étude sont jugés insatisfaisants, le score moyen se situant entre «plutôt mauvais» et «plutôt bon». Les jugements les plus négatifs visent la qualité des lieux de convivialité et les espaces publics de la Faculté. Un étudiant sur deux qualifie ces espaces de rencontre de «mauvais» ou «très mauvais».

La Faculté et l'Université n'ignorent pas que du point de vue des bâtiments, la situation est très peu satisfaisante. En dehors d'Unimail, l'Université est de manière générale très à l'étroit: une réalité régulièrement rappelée par le rectorat aux autorités cantonales. En attendant une solution à plus long terme, le déplacement prévu de l'Institut de langue et culture française dans l'ancien bâtiment de l'Ecole normale devrait permettre d'améliorer quelque peu cet aspect.

Cette enquête montre à la fois quels sont les atouts et les faiblesses de la Faculté des sciences économiques et sociales. Il s'agit désormais de pallier ces dernières sans perdre les premiers...

Renseignements: Institut de recherches économiques et régionales (IWER), Université de Neuchâtel, tél. 032 718 1400, messagerie.iwer@unine.ch

Une étude de l'Institut de l'entreprise lui vaut une publication prestigieuse!

Les employés défendant des valeurs collectivistes ont des attitudes plus positives envers l'orientation marché de leur entreprise. C'est ce que révèle en substance une étude menée par l'Institut de l'entreprise de l'Université de Neuchâtel. Les résultats de cette

Il est largement accepté parmi les chefs d'entreprise et les spécialistes du marketing que les entreprises doivent développer une culture orientée marché pour être plus proches de leurs clients et mieux les satisfaire. Une telle culture est un ensemble de croyances et de valeurs partagées par l'ensemble des employés et des dirigeants qui place les clients au centre des réflexions stratégiques de l'entreprise. Une culture orientée marché fournit un centre d'attention unifié pour les efforts et les projets de tous, permettant ainsi de créer de la valeur ajoutée pour les clients et d'augmenter la performance financière de l'entreprise. Des études ont indiqué qu'une culture organisationnelle orientée marché améliore significativement la performance d'une entreprise. De ce fait, les entreprises avec des employés ayant des valeurs personnelles ne soutenant pas l'orientation marché se trouvent dans une position concurrentielle désavantageuse par rapport à celles ayant des employés avec des attitudes orientées marché.

Trois scientifiques: Olivier Furrer, ancien assistant à l'Institut de l'entreprise et actuellement professeur associé à l'Université de Nîmes (Pays-Bas), Amandine Perrinjaquet, ancienne assistante du professeur Bircher et Christian Lantz, assistant à l'Institut de l'entreprise ont conduit une étude empirique sur l'impact des valeurs personnelles des employés sur leurs attitudes envers l'orientation marché afin de mieux comprendre comment une entreprise peut développer et maintenir une culture organisationnelle orientée marché. «Les études empiriques ont depuis longtemps mis en évidence que les entreprises ont de la peine à être orientées marché», soulignent les deux assistants. Afin d'évaluer cet impact, les trois chercheurs ont recueilli des données auprès d'un échantillon de 177 employés de différentes fonctions et de différents niveaux hiérarchiques dans cinq entreprises en Suisse romande. En plus des valeurs personnelles, ils ont relevé quatre facteurs qui influencent également les attitudes des employés envers l'orientation marché: l'âge, le genre, le niveau hiérarchique et la fonction.

L'importance des attitudes positives envers l'orientation marché

L'orientation marché (cf encadré) ne relève pas de la seule responsabilité des membres du département marketing mais de chaque employé de chaque département. Il est, en effet, très important pour les employés de l'ensemble des départements de connaître les besoins des clients et d'être capable de réagir promptement et adéquatement pour satisfaire ces besoins d'une manière qui soit profitable pour l'entreprise. Afin d'avoir un impact positif sur la performance de l'entreprise, l'orientation marché doit

enquête empirique (cinq entreprises et 177 employés interrogés) auront les honneurs d'une prépublication dans la prestigieuse MSI (Marketing Science Institute) Working Paper Series.

donc pénétrer profondément à l'intérieur de l'organisation bien au-delà du personnel du département marketing. Même les employés qui sont très éloignés de tout contact direct avec les clients ont besoin de comprendre leur impact sur ces derniers. Il est par conséquent important que chaque employé développe des attitudes positives envers l'orientation marché. Ces attitudes sont des prédispositions à agir d'une manière orientée marché. Lorsque ces attitudes sont partagées par les membres d'une entreprise, elles deviennent des normes de comportement qui constituent la base de la culture de cette entreprise.

Comme il était supposé par les trois chercheurs, les résultats obtenus révèlent que les employés ayant des valeurs plus collectivistes ont tendance à avoir des attitudes plus positives envers les trois dimensions de l'orientation marché (c'est-à-dire l'orientation clients, l'orientation concurrents et la coordination interfonctionnelle). Ils indiquent également que les dimensions de l'orientation marché ne sont pas influencées par les mêmes valeurs. Les employés collectivistes qui ont des valeurs orientées vers la transcendance ont tendance à avoir des attitudes plus

orientées clients. Quant aux employés collectivistes qui ont plus de valeurs orientées vers le conservatisme, ils ont tendance à être plus tournés vers l'orientation concurrents et la coordination interfonctionnelle. Paradoxalement, ces résultats montrent que dans un pays relativement individualiste comme la Suisse, ce sont les employés ayant des valeurs collectivistes qui ont les attitudes les plus positives envers l'orientation marché.

En ce qui concerne les facteurs démographiques, les résultats se résument de la manière suivante: les employés plus âgés ont tendance à être plus orientés clients, plus orientés concurrents et à être plus favorables à la coordination interfonctionnelle. Les employés de sexe féminin ont tendance à être moins favorables à l'orientation clients et à être plus favorables à la coordination interfonctionnelle que leurs collègues masculins. Quant aux employés des premiers niveaux hiérarchiques, ils sont plus orientés clients que les managers et les employés des niveaux supérieurs.

Comment améliorer l'orientation marché?

D'un point de vue pragmatique, afin d'augmenter l'orientation marché de leur entreprise, les managers peuvent agir de trois manières. Premièrement, ils peuvent sélectionner des employés ayant des attitudes favorables envers l'orientation marché en se basant sur leur profil de valeurs personnelles. En effet, étant donné qu'il est difficile de changer les

valeurs et les attitudes d'un individu, il est plus ais  d'engager des personnes avec un profil de valeurs qui correspond   la culture d sir e. Deuxi mement, dans le but de renforcer les attitudes de leurs employ s envers l'orientation march , les managers peuvent d velopper des cours sensibilisant ceux-ci   l'orientation march  et   son impact sur la performance de l'entreprise. Pour  tre efficaces, ces cours doivent cependant viser   changer les attitudes des employ s avant leurs comportements. Finalement, les entreprises peuvent d velopper des syst mes d'int r s vement qui r compensent les comportements orient s march . La modification de ces comportements devrait permettre au fil du temps, par un effet de feedback, de faire  voluer les valeurs et les attitudes des employ s envers l'orientation march . Ce n'est que lorsque valeurs, attitudes et comportements seront align s que l'entreprise b n ficiera pleinement des avantages d'une culture orient e march .

L' chantillon utilis  pour l' tude ne permet pas de g n raliser internationalement les r sultats obtenus.

«Mais l'enqu te devrait se poursuivre   l' tranger, entre autres dans un pays de culture collectiviste», se r jouissent Amandine Perrinjaquet et Christian Lantz qui tous deux s'imaginent faire une carri re au sein d'une entreprise   l'issue de leur th se respective. «Tout en gardant un pied dans l'acad mique», souligne Amandine Perrinjaquet. Une pr publication par une institution internationalement reconnue, le MSI, qui fait le lien entre les milieux acad miques et les managers d'entreprises, repr sente assur m ent une corde solide   placer sur son arc! La publication des r sultats d finitifs de l' tude dans une revue internationale de haut niveau devrait encore prendre une ann e ou deux. (vb)



Amandine Perrinjaquet et Christian Lantz (photo) ont conduit avec Olivier Furrer une  tude sur l'impact des valeurs personnelles des employ s sur leurs attitudes envers l'orientation march .

Faculté de théologie

La Sibérie veut récupérer ses racines religieuses



*Pierre-Luigi Dubied,
professeur de théologie pratique à Neuchâtel*

Pour retrouver les valeurs religieuses proscribes par sept décennies de bolchevisme, la Faculté de théologie se joint à deux universités russes dans une collaboration «insolite».

Sous le règne des bolcheviks, on étudiait Dostoïevski sans se référer une seule fois aux aspects religieux contenus dans son œuvre. «Il valait mieux ne pas s'en approcher ou alors en dire du mal», résume Pierre-Luigi Dubied, professeur de théologie pratique à Neuchâtel. Pendant sept décennies, le régime officiellement athée de l'ancienne Union soviétique a chassé la religion des moindres recoins susceptibles d'en préserver ne fussent que des bribes. Après l'effondrement du communisme, une intense aspiration à renouer avec les racines religieuses de la culture russe s'est répandue comme une traînée de poudre. Pour y répondre, la Confédération suisse a débloqué dès 1994 plusieurs crédits, en partie gérés par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). C'est notamment grâce à cette source de financement - puis dans le cadre des programmes SCOPES* - que le professeur Dubied s'est lancé dans une collaboration avec deux universités russes. Collaboration qu'il qualifie lui-même «d'insolite et d'atypique».

La quête de la spiritualité

Ces universités d'Etat, établies dans les villes sibériennes de Kurgan et d'Omsk, sollicitaient une aide extérieure pour venir à bout de deux problèmes. Il s'agissait d'une part de retrouver les traditions spirituelles d'avant la Révolution. Des stagiaires russes sont donc venus plusieurs mois durant s'imprégner de considérations religieuses et herméneutiques à la Faculté de théologie de Neuchâtel. «Ces universitaires provenaient d'horizons très divers: historiens, philosophes, psychologues, économistes, sociologues...», énumère Pierre-Luigi Dubied. De retour en Sibérie, les anciens stagiaires n'ont pas fait long pour mettre en pratique leurs nouvelles connaissances. A l'heure actuelle, l'Université de Kurgan gratifie ses étudiants d'un enseignement interdisciplinaire à caractère religieux. Des recherches sont également poursuivies dans divers domaines touchant à la religion. «Les professeurs et les chercheurs à qui nous avons proposé d'orienter une partie de leurs enseignements et de leurs recherches vers la culture religieuse ont répondu favorablement et se sont mis au travail avec ardeur», commente Pierre-Luigi Dubied. Ainsi, cette professeure qui enseignait l'athéisme s'est-elle mise à l'étude de l'évolution des croyances et des représentations religieuses des étudiants d'hier et d'aujourd'hui. Ce philosophe s'attache de son côté à retrouver les liens de la philosophie orthodoxe avec le marxisme d'avant la Révolution.

Déferlement de missionnaires

D'autre part, les théologiens suisses ont apporté leur contribution pour résoudre un deuxième type de problème. Après l'effondrement du régime communiste, de nouveaux mouvements religieux ont commencé à déferler en Sibérie. Des sectes américaines d'inspiration chrétienne envahissent le terrain et profitent tout particulièrement du désarroi de la jeunesse. Révolté, Pierre-Luigi Dubied dénonce: «Les missionnaires des fondamentalismes américains, les leaders des sectes font en Russie ce qu'ils n'osent pas se permettre chez

Sept décennies de bolchevisme ont laissé des traces sur les valeurs et les monuments religieux russes.



eux ni chez nous. Les Russes cultivés et éduqués se sentent offensés mais se taïsent par peur de paraître ne rien comprendre à la civilisation qui devrait leur apporter le bien.» Démunis devant ce phénomène, incapables de le gérer, les universitaires russes sont venus chercher chez leurs confrères occidentaux les instruments nécessaires à l'analyse de ces nouvelles tendances.

Si Pierre-Luigi Dubied qualifie sa collaboration avec les universités russes «d'insolite», c'est peut-être à cause de «l'absence d'effet productif immédiat» pour aucun des partenaires. Cet engagement «n'apporte que le plaisir de la découverte et de l'échange, ainsi que la force de l'encouragement.» Au terme du troisième crédit, alors que le FNS s'apprête à relancer un nouveau programme l'an prochain et que les partenaires russes se montrent plus que jamais motivés à poursuivre l'expérience, le professeur de théologie neuchâtelois jette un regard modeste sur des résultats pourtant très positifs. «La Russie possède de formidables richesses intellectuelles. Nous ne pouvons, au mieux, qu'apporter à nos collègues russes quelques moyens intellectuels et matériels

de développer leur propre richesse, estime-t-il. Les Russes se montrent fort complexés à l'égard de l'Occident et de l'Amérique surtout. C'est à nous de leur dire et de leur montrer la force de leur propre culture.» (cg)

* Programmes d'aides aux pays de l'Est financés par le FNS

Doctorants: une pétition pour de meilleures conditions de travail

«Pour une recherche scientifique juste et efficace», c'est le titre de la pétition lancée sur la toile le 20 octobre dernier. Des doctorants des universités de Genève, Neuchâtel, Berne, Fribourg; Lausanne et de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, regroupés au sein de l'asso-

se. C'est à cette homogénéisation qu'aspirent les initiateurs de la pétition. «Nous demandons l'introduction d'un contrat type dans lequel seront stipulés clairement le temps de travail, le salaire et le cahier des charges», avance Philippe Curty. Selon les pétitionnaires, beaucoup de

thèse. Or, la science devrait sélectionner les chercheurs sur des critères d'excellence et non pas sur leur disposition à se sacrifier. Des conditions de travail attractives devraient permettre de garder dans la course l'ensemble des chercheurs de qualité, affirment les pétitionnaires, qui

Les conditions de travail des doctorants varient énormément d'un institut à l'autre et d'un canton à l'autre. Un groupe d'entre eux lance une pétition dans l'espoir d'uniformiser la situation. Par leurs propositions, c'est l'ensemble de la recherche qu'ils entendent promouvoir.

ciation «actionuni», espèrent ainsi attirer l'attention sur les conditions de travail des jeunes chercheurs en Suisse. Membre du comité de cette association et doctorant physicien à l'Université de Neuchâtel, Philippe Curty ne reste pas de marbre face à la situation parfois critique de certains de ses confrères. S'il déclare «ne pas avoir rencontré, au cours de sa thèse, de vraies raisons pour se plaindre», il a pu observer, au sein même de son entourage, des situations forts différentes de la sienne. «Les différences de traitement sont énormes et pourtant nous faisons tous plus ou moins le même travail», s'insurge-t-il. Le salaire d'un doctorant passe ainsi de moins de 2000 francs à plus de 5000 francs. La disparité est telle que certains thésards gagnent le double ou le triple de leurs confrères, parfois à l'intérieur du même institut. «Les inégalités sont également liées aux différentes sources de financement: université, Fonds national suisse de la recherche scientifique ou les deux ensemble», explique Philippe Curty.

Aucun accord global

Si certains instituts ont choisi de réunir tous les fonds au sein d'une même caisse et de les répartir de façon équivalente entre les doctorants, aucun accord global ne permet d'uniformiser la situation sur l'ensemble de la place universitaire suis-



Philippe Curty, doctorant à l'Institut de physique et membre du comité actionuni

doctorants n'ont jamais vu ni leur contrat de travail ni leur cahier des charges. Beaucoup effectuent également un nombre d'heures hebdomadaires nettement supérieur à celui pour lequel ils sont engagés.

Les pétitionnaires sont convaincus des retombées positives qu'aurait une amélioration du statut de doctorant sur le monde de la science. Selon eux, de nombreux scientifiques très compétents quitteraient chaque année la filière académique pour rejoindre le secteur privé. En effet, la création d'une famille ou tout simplement l'accès à un train de vie propre à la plupart des gens de ce pays se révèlent la plupart du temps difficilement compatibles avec les conditions imposées par la poursuite d'une

demandent, en dernière revendication, l'introduction d'un médiateur au niveau suisse (ombudsman).

Par leur démarche, les membres d'actionuni escomptent déclencher une profonde réforme du système actuellement en place et promouvoir ainsi la relève scientifique en Suisse. Le 20 novembre dernier, leur pétition a reçu le soutien officiel de l'association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE). (cg)

La pétition peut être signée à l'adresse <http://www.actionuni.ch/fr/petition> qui contient également de nombreuses informations.

Agenda

des manifestations

de l'Université de Neuchâtel

www.unine.ch/presse/agenda/agendaspc.htm

Semaine du 15 au 21 décembre 2003

MANIFESTATION	DATE / LIEU	RENSEIGNEMENTS
Applications of Chemoinformatics and Bioinformatics Cours / François Gilardoni	Lundi 15 décembre de 14h00 à 16h00 Institut de chimie, Av. de Bellevaux 51, petit auditoire	Institut de chimie Av. de Bellevaux 51, tél. 032 718 24 00 Prof. Ward
Opérateur régulier dans les C^*-modules et structures des C^*-algèbres de groupes de Lie semi-simples complexes Séminaire / François Pierrot de l'ENS Paris	Lundi 15 décembre à 14h15 Institut de mathématiques, rue Emile-Argand 11, bâtiment B (2ème étage) salle B217	Institut de mathématiques rue Emile-Argand 11, tél. 032 718 28 00
TBA Colloque / Dr. Jacques Farine, Laurentian University, Sudbury, Ontario (Canada)	Lundi 15 décembre à 16h30 Institut de physique, Rue Louis-Breguet 1, Moyen auditoire	Institut de physique Rue Louis-Breguet 1, tél. 032 718 29 11
Fishing for fission tracks in the Central Alps Séminaire / Meinert Rahn	Lundi 15 décembre à 17h30 Institut de géologie, Rue Emile-Argand 11, salle Argand	Institut de géologie Rue Emile-Argand 11, tél. 032 718 26 00
Les convoyeurs attendent Film / de Benoît Mariage (Belgique)	Mardi 16 décembre à 20h45, portes 20h15 Cinéma Bio, Fbg. Du Lac 27, Neuchâtel	Halluciné CP 531, tél. 032 725 98 87
Certificat de formation continue en science économique – Module 1 : Macro-économie Formation continue / Prof. Milad Zarin-Nejdan	Mercredi 17 décembre de 17h15 à 19h45 Bâtiment principal, Av. du 1er Mars 26, salle C49, 1 ^{er} étage Autres dates : www.unine.ch/foco	Formation continue Av. du 1 ^{er} -Mars 26, tél. 032 718 11 20
The Ins and Outs of Experimental Planning Cours / François Gilardoni	Mercredi 17 décembre de 16h00 à 18h00 Institut de chimie, Av. de Bellevaux 51, salle C14	Institut de chimie Av. de Bellevaux 51, tél. 032 718 24 00 Prof. Ward
Optimization Using the Design of Experiment Cours / François Gilardoni	Jeudi 18 décembre de 10h00 à 12h00 Institut de chimie, Av. de Bellevaux 51, salle C14	Institut de chimie Av. de Bellevaux 51, tél. 032 718 24 00 Prof. Ward
The influence of gender stereotypes on pooling of shared and unshared information in decision makings groups Colloque / Eric Chevalley	Jeudi 18 décembre de 12h30 à 13h45 Groupe de psychologie appliquée, Fbg. de l'Hôpital 106	Groupe de psychologie appliquée Fbg. de l'Hôpital 106, tél. 032 718 13 90
Le champagne Gastronomie moléculaire/Dr. Gérard Liger-Belair, Université de Reims (France)	Jeudi 18 décembre à 17h00 Institut de chimie, Av. de Bellevaux 51, petit auditoire	Institut de chimie Av. de Bellevaux 51, tél. 032 718 24 00 Prof. Heyraud
Courts-métrages Films – courts-métrages en série	Jeudi 18 décembre de 20h00 à 24h00 Caveau Bacchus, Rue de l'Evoile 4, Neuchâtel	Halluciné CP 531, tél. 032 725 98 87
Emmenthal-jungle Concert / avec le B.J.O.C.	Jeudi 18 décembre dès 24h00 Caveau Bacchus, Rue de l'Evoile 4, Neuchâtel	Halluciné CP 531, tél. 032 725 98 87
Chemical Diversity : How to Quantify and Exploit it ? Cours / François Gilardoni	Vendredi 19 décembre de 10h00 à 12h00 Institut de chimie, Av. de Bellevaux 51, salle C14	Institut de chimie Av. de Bellevaux 51, tél. 032 718 24 00 Prof. Ward

Semaine du 5 au 11 janvier 2004

MANIFESTATION	DATE / LIEU	RENSEIGNEMENTS
L'événement Faraoni (Hauterivien terminal), prémices des événements anoxiques de la partie moyenne du Crétacé Séminaire / François Baudin	Lundi 5 janvier à 17h15 Institut de géologie, Rue Emile-Argand 11, salle Argand	Institut de géologie Rue Emile-Argand 11, tél. 032 718 26 00
L.I.E. Film / de Michael Cuesta (USA)	Mardi 6 janvier à 20h45, portes 20h15 Cinéma Bio, Fbg. Du Lac 27, Neuchâtel	Halluciné CP 531, tél. 032 725 98 87
Dimethylsulfoxide as a ligand for Rhodium and Iridium Complexes Colloque / Dr. Reto Dorta, University of New-Orleans (USA)	Mercredi 7 janvier à 10h30 Institut de chimie, Av. de Bellevaux 51, petit auditoire	Institut de chimie Av. de Bellevaux 51, tél. 032 718 24 00 Prof. Suess-Fink
Belles lettres et écritures d'analphabètes : l'exemple des papyrus Cours public / Paul Schubert	Mercredi 7 janvier de 17h15 à 18h15 Faculté de lettres et sciences humaines, Es. Louis-Agassiz 1, salle R.N.02	UER des sciences de l'Antiquité Tél. 032 718 17 85

Agenda

des manifestations de l'Université de Neuchâtel

www.unine.ch/presse/agenda/agendaspc.htm

Semaine du 5 au 11 janvier 2004 (suite)

MANIFESTATION	DATE / LIEU	RENSEIGNEMENTS
Measuring group performance in a resuscitation task Colloque / Prof. Dr. F. Tschan Semmer	Jeudi 8 janvier de 12h30 à 13h45 Groupe de psychologie appliquée, Fbg. de l'Hôpital 106	Groupe de psychologie appliquée Fbg. de l'Hôpital 106, tél. 032 718 13 90
Se soigner, se comprendre, le rapport à soi et la question du sens face à la maladie Colloque / Dr. Adrien Küng	Jeudi 8 janvier de 18h15 à 20h00 Faculté de lettres et sciences humaines, Es. Louis-Agassiz 1, salle RE 48	Institut romand d'herméneutique Fbg. De l'Hôpital 41, tél. 032 718 19 00
Leçon inaugurale Par le professeur Jean-Philippe Dunand	Vendredi 9 janvier à 17h15 Bâtiment principal, Av. du 1er Mars 26, Aula	Rectorat Av. du 1er Mars 26, tél. 032 718 10 22

Semaine du 12 au 18 janvier 2004

MANIFESTATION	DATE / LIEU	RENSEIGNEMENTS
Modeling lithosphere dynamics Séminaire / Gabriele Morra	Lundi 12 janvier à 17h15 Institut de géologie, Rue Emile-Argand 11, salle Argand	Institut de géologie Rue Emile-Argand 11, tél. 032 718 26 00
Analyse stratégique pour PME Formation continue / Dr. Jean-Daniel Clavel	Mardi 13 janvier de 17h00 à 19h45 Bâtiment principal, Av. du 1er Mars 26, Aula	Formation continue Av. du 1er-Mars 26, tél. 032 718 11 20
Tectonique moléculaire : de la molécule simple aux réseaux moléculaires complexes Colloque / Prof. M. Wais Hosseini	Mercredi 14 janvier à 10h30 Faculté de droit et sciences économiques, Av. du 1er Mars 26, Aula	Institut de chimie Av. de Bellevaux 51, tél. 032 718 24 00 Prof. Deschenaux
Certificat de formation continue en science économique – Module 2 : Micro-économie Formation continue / Prof. Milad Zarin-Nejdan	Mercredi 14 janvier de 17h15 à 19h45 Bâtiment principal, Av. du 1er Mars 26, Salle C49, 1er étage Autres dates : www.unine.ch/foco	Formation continue Av. du 1er-Mars 26, tél. 032 718 11 20
Analyse stratégique pour PME Formation continue / Dr. Jean-Daniel Clavel	Jeudi 15 janvier de 17h00 à 19h45 Bâtiment principal, Av. du 1er Mars 26, Salle C49, 1er étage	Formation continue Av. du 1er-Mars 26, tél. 032 718 11 20
Transfert de technologies entre hautes écoles et industrie, quels cadres institutionnels et financiers ? 8ème journée de droit des ingénieurs	Vendredi 16 janvier de 8h45 à 17h30 Institut de microtechnique, Louis-Breguet 2, grand auditoire MTGA	Institut de microtechnique Louis-Breguet 2, tél. 032 718 32 00

Semaine du 19 au 25 janvier 2004

MANIFESTATION	DATE / LIEU	RENSEIGNEMENTS
Identifying the Contribution of the Differently Coordinated Atoms to the Magnetic Properties of Nanostructures Colloque / Prof. Harald Brune	Lundi 19 janvier à 16h30 Institut de physique, Rue Louis-Breguet 1, Moyen auditoire	Institut de physique Rue Louis-Breguet 1, tél. 032 718 29 11
Volcanism in the Mesozoic and implications for paleoenvironment Séminaire / Pierre Pellnard	Lundi 19 janvier à 16h30 Institut de géologie, Rue Emile-Argand 11, salle Argand	Institut de géologie Rue Emile-Argand 11, tél. 032 718 26 00
Analyse stratégique pour PME Formation continue / Dr. Jean-Daniel Clavel	Mardi 20 janvier de 17h00 à 19h45 Bâtiment principal, Av. du 1er Mars 26, Salle C49, 1er étage	Formation continue Av. du 1er-Mars 26, tél. 032 718 11 20
Alcidamas et ses arguments contre l'usage de l'écriture Cours publique / Alexandra Trachsel	Mercredi 21 janvier de 17h15 à 18h15 Faculté de lettres et sciences humaines, Es. Louis-Agassiz 1, salle R.N.02	UER des sciences de l'Antiquité Tél. 032 718 17 85
La cognition paranoïaque dans les organisations Colloque / Prof. Dr. Adrian Bangerter	Jeudi 22 janvier de 12h30 à 13h45 Groupe de psychologie appliquée, Fbg. de l'Hôpital 106	Groupe de psychologie appliquée Fbg. de l'Hôpital 106, tél. 032 718 13 90
L'olfaction Gastronomie moléculaire/ Prof. Patrick Mc Leod, CNRS, Massy (France)	Jeudi 22 janvier à 17h00 Institut de chimie, Av. de Bellevaux 51, petit auditoire	Institut de chimie Av. de Bellevaux 51, tél. 032 718 24 00 Prof. Heyraud